



**SECURITY COUNCIL
OFFICIAL RECORDS**

UN LIBRARY

SEP 28 1965

NINETEENTH YEAR

1174

th MEETING: 14 DECEMBER 1964

ème SÉANCE: 14 DÉCEMBRE 1964

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

**CONSEIL DE SÉCURITÉ
DOCUMENTS OFFICIELS**

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/1174).....	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5)	1
Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1174).....	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Éthiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)	1
Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096)	1

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND SEVENTY-FOURTH MEETING
Held in New York, on Monday, 14 December 1964, at 3 p.m.

MILLE CENT SOIXANTE-QUATORZIÈME SÉANCE
Tenue à New York, le lundi 14 décembre 1964, à 15 heures.

President: Mr. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivia).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional Agenda (S/Agenda/1174)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5).
3. Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5)

Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): In accordance with the decision previously taken by the Council, I shall, if there is no objection, invite the representatives of the Sudan, Guinea, Ghana, Belgium, Congo (Brazzaville), Algeria, Mali, the Democratic Republic of the Congo, Nigeria, the

Président: M. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivie).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1174)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5).
3. Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)

Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Conformément à la décision prise précédemment par le Conseil et s'il n'y a pas d'objections, je vais inviter les représentants du Soudan, de la Guinée, du Ghana, de la Belgique, du Congo (Brazzaville), de l'Algérie, du Mali, de la République démocratique du Congo,

United Arab Republic, Burundi, Kenya and the Central African Republic to take the seats reserved for them opposite the Council table and to participate in the debate without the right to vote.

At the invitation of the President, Mr. M. A. Mahgoub (Sudan), Mr. M. Achkar (Guinea), Mr. K. Botsio (Ghana), Mr. W. Loridan (Belgium), Mr. C. D. Ganao (Congo (Brazzaville)), Mr. C. Cuellal (Algeria), Mr. O. Ba (Mali), Mr. T. Idzumbuir (Democratic Republic of the Congo), Mr. J. A. Wachuku (Nigeria), Mr. M. El-Kony (United Arab Republic), Mr. J. Mbazumutima (Burundi), Mr. O. Odongo (Kenya) and Mr. A. Guimali (Central African Republic) took the places reserved for them in front of the Council table.

2. Mr. EL-KONY (United Arab Republic): Mr. President, allow me to thank you and the members of the Council for giving me this opportunity to intervene to explain the reasons for which my Government has felt from the very beginning that the military intervention launched by the Governments of Belgium and the United States of America, with the concurrence of the United Kingdom Government, in Stanleyville on 24 November 1964 should be examined by the Security Council.

3. First, we consider that this military action constitutes a flagrant violation of the Charter of the United Nations and is in complete defiance of the very purposes of the world Organization itself. It is no longer admissible in present international relations to implement a policy based on the use of force regardless of the justification of such a policy. The Foreign Minister of Belgium admitted in his speech last Friday [1173rd meeting] that he knew the seriousness of the decision that his Government had taken, and that it would encounter international opposition. But we disagree with him completely when he said that the military operation in Stanleyville would only provoke opposition in the form of statements on colonialism, neo-colonialism and imperialism.

4. It is the military aspect of the operation and its threat to peace and security in Africa, with all its grave, world-wide repercussions, that prompted my country, together with many others, to bring the situation to the Security Council.

5. Imperialism, colonialism and neo-colonialism constitute a basic source of international tension and conflict because they endanger world peace and security.

6. The third reason which prompted my country to bring this question to the Security Council is that it constitutes an intervention in the internal affairs of Africa.

7. The Heads of States and Governments of African countries assembled more than a year ago declared that:

"...

de la Nigéria, de la République arabe unie, du Burundi, du Kenya et de la République centrafricaine à participer, sans droit de vote, au débat du Conseil sur cette question et à occuper les places qui leur sont réservées face à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. M. A. Mahgoub (Soudan), M. M. Achkar (Guinée), M. K. Botsio (Ghana), M. W. Loridan (Belgique), M. C. D. Ganao (Congo [Brazzaville]), M. M. C. Gueïlal (Algérie), M. O. Ba (Mali), M. T. Idzumbuir (République démocratique du Congo), M. J. A. Wachuku (Nigéria), M. M. El-Kony (République arabe unie), M. J. Mbazumutima (Burundi), M. O. Odongo (Kenya) et M. A. Guimali (République centrafricaine) prennent place aux sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

2. M. EL-KONY (République arabe unie) [traduit de l'anglais]: Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de vous remercier et de remercier les membres du Conseil de sécurité de m'avoir donné cette occasion d'intervenir afin d'exposer les raisons pour lesquelles mon gouvernement a estimé, dès le début, que l'intervention militaire effectuée par les Gouvernements de la Belgique et des Etats-Unis d'Amérique, avec l'accord du Gouvernement du Royaume-Uni, à Stanleyville, le 24 novembre 1964, devait être examinée par le Conseil de sécurité.

3. D'abord, nous pensons que cette action militaire constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et qu'elle va à l'encontre des objectifs mêmes de l'Organisation mondiale. Il est désormais inadmissible d'avoir recours dans les rapports internationaux à une politique fondée sur l'usage de la force, quels que soient les motifs invoqués pour justifier une telle politique. Le Ministre des affaires étrangères de Belgique a admis, dans le discours qu'il a prononcé ici vendredi dernier [1173ème séance], qu'il savait toute la gravité de la décision prise par son gouvernement et qu'il savait également qu'elle se heurterait à une opposition internationale. Mais nous n'étions pas du tout d'accord avec lui lorsqu'il a dit que l'opération militaire de Stanleyville ne provoquerait que des discours sur le colonialisme, le néo-colonialisme et l'impérialisme.

4. C'est l'aspect militaire de cette opération et la menace qu'elle constitue pour la paix et la sécurité en Afrique, avec toutes les graves répercussions mondiales qui en découlent, qui ont incité mon pays, ainsi que beaucoup d'autres, à saisir le Conseil de sécurité de cette situation.

5. L'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme constituent l'une des principales sources de tension internationale et de conflits internationaux parce qu'ils mettent en danger la paix et la sécurité du monde.

6. La troisième raison qui a poussé mon pays à porter cette question devant le Conseil de sécurité est le fait qu'il s'agit d'une ingérence dans les affaires intérieures de l'Afrique.

7. Les chefs d'Etat et de gouvernement africains, réunis à Addis-Abéba il y a plus d'un an, ont adopté la déclaration suivante:

"...

"Inspired by a common determination to promote understanding among our peoples and co-operation among our States ... in a larger unity transcending ethnic and national differences,

"Convinced that in order to translate this determination into a dynamic force in the cause of human progress,"—unanimously agreed that—"conditions for peace and security must be established and maintained,

"Determined to safeguard and consolidate the hard-won independence as well as the sovereignty and territorial integrity of our States,"—and unanimously decided—"to fight against neo-colonialism in all its forms."

8. On safeguarding our sovereignty and consolidating our hard-won independence, we are united in determination. All Africans are dedicated to fighting against colonialism and neo-colonialism. Of peace and security in our continent we are all staunch defenders. To the welfare and well-being and total advancement of our populations we are all aspiring.

9. The Organization of African Unity is young and the problems it is facing are complex. If our organization is to survive—and we have every reason to believe it will—it must learn to function as a positive voice in African affairs. It can only progress when it has all the co-operation of its members and if it is spared the transgression of Powers outside Africa.

10. For, my brother of the Democratic Republic of the Congo, whether we are "strange brothers", or "whites of the North", we are all bound to live together, and we have only one common purpose and objective—to live in freedom, equality, dignity, and self-respect. In the words of the President of the nineteenth session of the General Assembly, we "are conscious of our ancient roots. We draw strength and inspiration from our glorious past, from the efflorescence of the powerful and enlightened civilization along the banks of the life-giving Nile, from the famous institutions of advanced studies in Timbuktu and from the glorious existence of Ethiopia"^{1/} and, if I may add, from the glorious past of the Kingdoms of the Congo. There is no call to mention cannibalism or to open a briefcase full of horrors.

11. The Foreign Minister of Belgium, every time he comes to the United Nations in a crisis to defend his country's policies, whether in the Congo or Rwanda and Burundi, presents us with an ultimatum stressing that Belgium has been told just to wash its hands of the Congo, or Rwanda, whatever the case, and to allow the local people to fight each other. With all our esteem for the Foreign Minister of Belgium, we can only tell him that he cannot afford to wash his hands of the Congo. However, all we want is that Belgium, or, for that matter, any Power dealing with Africa should carry on a policy based on equality and respect for the independence of African countries.

^{1/} Official Records of the General Assembly, Nineteenth Session, Plenary Meetings, 1286th meeting, para. 23.

"Guidés par une commune volonté de renforcer la compréhension entre nos peuples et la coopération entre nos Etats ... au sein d'une unité plus vaste qui transcende les divergences ethniques et nationales;

"Convaincus qu'afin de mettre cette ferme détermination au service du progrès humain il importe de créer et de maintenir des conditions de paix et de sécurité;

"Fermement résolus à sauvegarder et à consolider l'indépendance et la souveraineté durement conquises, ainsi que l'intégrité territoriale de nos Etats" et ils ont décidé à l'unanimité de "combattre le néo-colonialisme sous toutes ses formes."

8. Nous sommes unis dans la ferme détermination de sauvegarder et consolider notre indépendance durement conquise. Tous les Africains sont décidés à lutter contre le colonialisme et le néo-colonialisme. Nous sommes tous des défenseurs résolus de la paix et de la sécurité sur notre continent. Nous aspirons tous au bien-être et au progrès total de nos populations.

9. L'Organisation de l'unité africaine [OUA] est jeune et les problèmes qui se posent à elle sont complexes. Pour que notre organisation survive — et nous avons toutes raisons de penser qu'elle survivra — elle doit apprendre à faire entendre une voix positive dans les affaires africaines. Elle ne peut progresser qu'avec l'entière coopération de ses membres et que si elle cesse de subir l'intrusion de puissances extérieures à l'Afrique.

10. Car, mon frère de la République démocratique du Congo, même si nous sommes pour vous de "faux frères" ou des "blancs du Nord", nous sommes tous appelés à vivre ensemble et n'avons qu'un but et un objectif commun: vivre dans la liberté, dans l'égalité, dans la dignité et dans le respect de soi. Ainsi que le disait le Président de l'Assemblée générale à sa dix-neuvième session, nous "sommes conscients de l'ancienneté de nos origines. Nous puisons la force et l'inspiration dans notre glorieux passé, dans l'épanouissement de la civilisation puissante et éclairée qui fleurit le long des rives du Nil, source de vie, dans les célèbres établissements d'études supérieures de Tombouctou et dans la glorieuse existence de l'Ethiopie"^{1/}, ainsi que, me permettrai-je d'ajouter, dans le glorieux passé des royaumes du Congo. Il n'y a pas de raison de parler de cannibalisme ou d'ouvrir un dossier d'horreurs.

11. Le Ministre des affaires étrangères de Belgique, chaque fois qu'il vient défendre ici la politique de son pays à l'occasion d'une crise, qu'il s'agisse du Congo, ou du Rwanda et du Burundi, nous lance un ultimatum en soulignant qu'on lui a conseillé de se laver les mains de ce qui se passe au Congo, ou au Rwanda, selon le cas, et de laisser les populations locales se battre entre elles. Malgré toute l'estime que nous avons pour le Ministre des affaires étrangères de Belgique, nous devons lui dire qu'il ne peut pas se permettre de se laver les mains du Congo. Quoi qu'il en soit, tout ce que nous demandons, c'est que la Belgique — ou d'ailleurs toute autre

^{1/} Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-neuvième session, Séances plénières, 1286ème séance, par. 23.

12. To us there is no question of separating Africa from Europe, or of pitting the black man against the white. No country today on this planet can afford to live in insolation. No people, whether they are black, yellow or white, can live in seclusion. But we refuse any relations based on racial superiority, domination and exploitation.

13. The twenty-two countries which alerted the Security Council to this grave situation belong to one category of nations, namely, the developing countries, and nothing can be more harmful to the interests of the developing nations than a threat to international peace and security. Nothing indeed can spoil the spirit of international co-operation, which is so desired by the developing nations, more than an encroachment on their independence and sovereignty. Finally, nothing can really harm the interests of the industrialized countries more than to act in defiance of the established rules of international behaviour, the more so when it is done in seeking unjustified, selfish ends.

14. The Foreign Minister of Belgium does not need to be reminded of the damage caused to foreign relations as a result of the Suez aggression, and we are sure that the repercussions of the Stanleyville operation are already so grave that it will need an enormous effort to repair the harm that has been done.

15. Before coming to the Council it was never our intention, and still is not, to bring the whole Congolese question for discussion. The memorandum attached to our letter of 1 December 1964 [S/6076],^{2/} is self-explanatory and relates solely to the foreign military intervention in Stanleyville. It is necessary to affirm our belief that the Congolese problem, as any other problem, belongs to the very people concerned, in this case the Congolese people. It was only on the request of the Government of the Congo that the question was brought to the attention of the Organization of African Unity, which we believe is the proper forum and appropriate institution to discuss the question—with, of course, the consent of the Congolese Government.

16. To our regret, the Foreign Minister of Belgium and the representative of the Democratic Republic of the Congo deemed it fit to bring the whole question to the attention of the Council.

17. Although we believe that the statement of the Foreign Minister of Belgium was informative, we find it very misleading in some aspects, and with your indulgence, I intend to comment briefly.

18. The Foreign Minister of Belgium said that the aim of the Stanleyville operation had been to save the lives of some 1,500 to 2,000 hostages who were being held

^{2/} Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for October, November and December 1964.

puissance traitant avec l'Afrique — adopte une politique fondée sur l'égalité et sur le respect de l'indépendance des pays africains.

12. Pour nous, il n'est pas question de séparer l'Afrique de l'Europe ou de dresser l'homme noir contre l'homme blanc. Aucun pays sur cette planète ne peut de nos jours se permettre de vivre dans l'isolement. Aucun peuple, qu'il soit noir, jaune ou blanc ne peut vivre replié sur lui-même. Mais nous refusons toutes relations fondées sur la supériorité raciale, sur la domination, sur l'exploitation.

13. Les 22 pays qui ont appelé l'attention du Conseil de sécurité sur cette grave situation appartiennent tous à la même catégorie, celle des pays en voie de développement; or, rien ne peut être plus contraire aux intérêts de ces derniers qu'une menace à la paix et à la sécurité internationales. Rien ne peut endommager davantage l'esprit de coopération internationale que ces pays aspirent tant à voir régner qu'un empiétement sur leur indépendance et leur souveraineté. Rien, enfin, ne peut nuire davantage aux intérêts des pays industrialisés qu'une politique consistant à agir au mépris des règles établies de conduite internationale, surtout lorsque cette action a des objectifs égoïstes et injustifiés.

14. Il n'est certainement pas nécessaire de rappeler au Ministre des affaires étrangères de Belgique combien les relations internationales ont souffert à la suite de l'agression de Suez, et nous sommes persuadés que les répercussions des opérations de Stanleyville sont déjà si graves qu'il faudra un énorme effort pour réparer le mal qui a été fait.

15. Avant de venir devant ce Conseil, nous n'avions nullement — et nous n'avons toujours pas — l'intention de soulever l'ensemble de la question congolaise. Le mémoire joint à notre lettre du 1er décembre 1964 [S/6076^{2/}] est à cet égard très clair et concerne uniquement l'intervention militaire étrangère à Stanleyville. Il est nécessaire d'affirmer que, selon nous, le problème congolais, comme tout autre problème, relève du peuple qu'il concerne, en l'occurrence le peuple congolais. Ce n'est qu'à la requête du Gouvernement du Congo que la question a été portée à l'attention de l'Organisation de l'unité africaine, qui nous paraît être le forum pertinent et l'institution appropriée pour discuter la question, avec le consentement, naturellement, du Gouvernement congolais.

16. A notre regret, le Ministre des affaires étrangères de Belgique et le représentant de la République démocratique du Congo ont jugé bon de porter l'ensemble de la question devant le Conseil de sécurité.

17. Bien que nous trouvions instructive la déclaration du Ministre des affaires étrangères de Belgique, nous l'estimons à certains égards très tendancieuse et si vous m'y autorisez, je me propose de la commenter brièvement.

18. Le Ministre des affaires étrangères de Belgique a affirmé que l'opération de Stanleyville avait pour but de sauver la vie de 1 500 à 2 000 otages

^{2/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1964.

and mishandled, and not by any means to conquer territory. Now that the operation has taken place, what are the results? The fact is that there are today in the eastern province of the Congo, which is still not under the control of the Government of the Congo, at least 1,000 foreigners, mainly Greek and Greek Cypriot citizens who live in peace and tranquillity, and there is no mention of menace whatsoever to their lives.

19. The Foreign Minister said that he had strong reason to believe, in deciding upon the timing of the landing on the morning of 24 November 1964, that the executions would take place on that very day, because the Congolese Army was advancing towards Stanleyville and was expected to reach it by that time. But the facts show that the unfortunate killings of the foreign citizens took place only when the paratroopers started to land and not when the Congolese Army reached the town of Stanleyville.

20. The Foreign Minister certainly knows that under such circumstances, to achieve a military objective, an air drop is usually essential to precede the advance of the ground armed forces. The military planning and preparations which preceded the operation are a further proof of the military purpose of this intervention.

21. The Foreign Minister of Belgium emphasized his keen efforts to work out a conciliation between the various political factions in the Congo. He went even further to break for the first time the secret news that he met with Mr. Gbenye and counselled him. Was it not possible for the Foreign Minister, with all his concern for the lives of the innocent patriots and others, to impress upon Mr. Tshombé, with whom he undoubtedly has much stronger relations, to delay the advance of the Congolese Army for even a few days until all the foreigners, at least those who wished to go, had been evacuated?

22. If the Foreign Minister considered the situation as grave as he did, why did he not call for an urgent meeting of the Security Council? Or has he lost faith in this body, despite his assertion that his Government wants to work with the United Nations?

23. The Foreign Minister of Belgium seems to blame all African countries, but he was specific in charging certain African countries with gross accusations. He said that my country and certain others had failed to endorse a plan for the reorganization of the Congolese Army. But let me put the record straight. We objected to that plan at the time as a member of the Advisory Committee on the Congo, because we felt that the United Nations could not and should not serve as an umbrella for implementing policies of the NATO countries in the Congo. Our objection was based on a fundamental principle that United Nations peace-keeping operations must not be exploited in a way to serve the purpose of a certain military grouping.

24. Perhaps it is useful to bring to light to the Belgian Foreign Minister the fact that the United Arab Republic was the first African country to send, upon the request

détenus et maltraités et non de conquérir un territoire. Maintenant que ladite opération a eu lieu, quels en sont les résultats? Le fait est qu'il y a aujourd'hui, dans la Province orientale du Congo, qui n'est pas encore sous le contrôle du Gouvernement du Congo, au moins 1 000 étrangers, principalement des Grecs et des Chypriotes grecs qui vivent en paix et dans la tranquillité, sans qu'il soit question de la moindre menace contre leur vie.

19. Le Ministre des affaires étrangères a déclaré qu'il avait de fortes raisons de croire, lorsqu'il a fixé le moment du parachutage au matin du 24 novembre, que les exécutions auraient lieu le jour même, l'armée congolaise avançant vers Stanleyville et devant atteindre la ville à cette date. Or, les faits montrent que le regrettable assassinat des citoyens étrangers n'a eu lieu que lorsque les parachutistes ont commencé à atterrir et non quand l'armée congolaise a atteint Stanleyville.

20. Le Ministre des affaires étrangères n'est pas sans savoir qu'en de telles circonstances il est nécessaire, si l'on veut atteindre un objectif militaire, de faire précéder d'un parachutage l'avance des forces terrestres. Les préparatifs militaires qui ont précédé l'opération sont une preuve de plus de l'objectif militaire de cette intervention.

21. Le Ministre belge a souligné qu'il s'était efforcé de concilier les diverses factions politiques du Congo. Il a même révélé pour la première fois qu'il avait rencontré M. Gbenye et qu'il lui avait donné des conseils. Ne lui était-il pas possible, puisqu'il se préoccupait ainsi du sort de ses innocents compatriotes et d'autres personnes, d'insister auprès de M. Tshombé, avec lequel il entretient sans aucun doute des rapports beaucoup plus étroits, pour que ce dernier retarde l'avance de l'armée congolaise jusqu'à ce que tous les étrangers, ou du moins ceux qui le souhaitaient, soient évacués?

22. Si le Ministre des affaires étrangères a jugé la situation si grave, que n'a-t-il demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité? Ou a-t-il perdu foi en cet organe, en dépit de son affirmation selon laquelle son gouvernement entend collaborer avec l'Organisation des Nations Unies?

23. Le Ministre des affaires étrangères de Belgique semble blâmer tous les pays africains en général, mais il a formulé des accusations précises et graves contre certains d'entre eux. Il a dit que mon pays et certains autres n'avaient pas souscrit à un plan de réorganisation de l'armée congolaise. Qu'il me soit permis de rétablir les faits. A l'époque, nous avons élevé des objections en tant que membre du Comité consultatif pour le Congo, à l'égard de ce plan, parce que nous estimions que l'Organisation des Nations Unies ne pouvait et ne devait pas servir de paravent pour permettre aux pays membres de l'OTAN d'appliquer leur politique au Congo. Nos objections découlaient du principe fondamental selon lequel les opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies ne doivent pas être exploitées pour servir les fins d'un groupement militaire déterminé.

24. Peut-être est-il utile de rappeler, à l'intention du Ministre belge, que la République arabe unie a été le premier pays africain à envoyer au début de

of the first Nationalist Congolese Government, a military training mission early in September 1960, to help train the Congolese Army. Mr. Spaak knows very well the state of that army after 100 years of Belgian administration.

25. It is unfortunate that Mr. Spaak still believes that the main source of trouble in the Congo is the failure to maintain law and order. This, of course, is a gross simplification of the situation which suits certain policies and interests. The danger of such a thesis is that as long as there is no law and order in the Congo, then foreign intervention is admissible whether it is to safeguard the interests or to save lives of the foreign citizens, mainly Belgian.

26. No single African country, if called upon to contribute to building a strong Congolese national army, will hesitate to do so, but African countries see the solution of the Congo problem in a different light.

27. In fact the OAU has already started to work out a peaceful solution. Had the OAU and its ad hoc Commission been given the time and good will on the part of all concerned, it could have achieved its purpose. Had the same Powers which intervened with their troops in Stanleyville refrained from such action and similar actions preceding this operation, the OAU could have engaged itself in serious efforts aimed at bringing about a policy of reason and conciliation.

28. The civil strife and the instability which prevails today in the Congo results directly from a systematic policy of foreign intervention by Powers from outside Africa. This policy of intervention has continued ever since the Congo attained its independence. Had the Congolese people been left free to exercise their own independence from the outset, they would have been spared a great deal of suffering and neither would this Organization have been called upon to devote so many efforts and resources, which today seem to have been in vain.

29. The Security Council resolutions of 14 July, 22 July, 9 August 1960 [S/4387, S/4405, S/4426], ^{3/} 21 February [S/4741], ^{4/} and 24 November 1961 [S/5002], ^{5/} as well as the General Assembly resolution [1474 (ES-IV)] of 20 September 1960, were either calling on Belgium to withdraw its troops from the Congo or requesting certain States to refrain from any action which might undermine the territorial integrity and the political independence of the Congo.

30. Everyone knows the countries which are still intervening in the Congo. In fact, the some 500 mercenaries which spearheaded Congolese troops come mostly from South Africa, Rhodesia and Belgium. The

^{3/} Ibid., Fifteenth Year, Supplement for July, August and September 1960.

^{4/} Ibid., Sixteenth Year, Supplement for January, February and March 1961.

^{5/} Ibid., Supplement for October, November and December 1961.

septembre 1960, à la demande du premier gouvernement nationaliste congolais, une mission d'instructeurs militaires pour aider à former l'armée congolaise. M. Spaak connaît fort bien l'état de cette armée après 100 ans d'administration belge.

25. Il est regrettable que M. Spaak continue de croire que la principale cause de troubles au Congo soit le fait qu'on ne parvient pas à y maintenir l'ordre et la légalité. C'est là simplifier la situation à l'extrême pour servir les objectifs d'une certaine politique et de certains intérêts. Le danger d'une telle thèse est qu'elle permet l'intervention étrangère aussi longtemps qu'il n'y a pas d'ordre et de légalité au Congo, qu'il s'agisse de sauvegarder des intérêts ou de sauver les vies de ressortissants étrangers, principalement belges.

26. Aucun pays africain, si on lui demande d'aider à constituer une armée nationale congolaise forte, n'hésitera à le faire. Mais les pays africains voient la solution du problème congolais sous un jour différent.

27. En fait, l'OUA a déjà commencé à étudier une solution pacifique. Avec du temps et la bonne volonté de tous les intéressés, l'OUA et sa Commission ad hoc sur le Congo auraient pu atteindre leur objectif. Si les mêmes puissances qui sont intervenues, avec leurs troupes, à Stanleyville, s'étaient abstenues d'une telle action et d'autres actions similaires précédant cette opération, l'OUA aurait pu tenter des efforts sérieux pour parvenir à une politique de raison et de conciliation.

28. La discorde et l'instabilité qui prévalent aujourd'hui au Congo sont le résultat direct d'une politique systématique d'intervention de la part de puissances non africaines. Cette politique d'intervention n'a pas cessé depuis que le Congo a accédé à l'indépendance. Si les Congolais avaient pu dès le début user de leur indépendance en toute liberté, bien des souffrances leur auraient été épargnées et l'ONU n'aurait pas été appelée à faire tant d'efforts et de dépenses — en vain, semble-t-il aujourd'hui.

29. Les résolutions du Conseil de sécurité des 14 juillet, 22 juillet et 9 août 1960 [S/4387, S/4405 et S/4426^{3/}] et des 21 février [S/4741^{4/}] et 24 novembre 1961 [S/5002^{5/}], de même que la résolution [1474 (ES-IV)] de l'Assemblée générale en date du 20 septembre 1960, soit faisaient appel au Gouvernement belge pour qu'il retire ses troupes du territoire de la République du Congo, soit priaient tous les Etats de s'abstenir de toute action qui pourrait saper l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République du Congo.

30. Chacun sait quels sont les pays qui continuent d'intervenir au Congo. En fait, les quelque 500 mercenaires qui forment l'avant-garde des troupes congolaises viennent principalement d'Afrique du Sud,

^{3/} Ibid., quinzisième année, Supplément de juillet, août et septembre 1960.

^{4/} Ibid., seizième année, Supplément de janvier, février et mars 1961.

^{5/} Ibid., Supplément d'octobre, novembre et décembre 1961.

New York Times of 15 November 1964 had this to say and I quote:

"There are about 120 Belgian mercenaries in combat against the rebels and Frederic Vandewalle, the Belgian Consul-General in Elizabethville during Tshombé's secession, is today the mercenary commander-in-chief."

"This is common knowledge in the Congo, but Brussels still contends that Mr. Vandewalle is a non-operational 'military adviser' to Mr. Tshombé... In reality, Mr. Vandewalle has been given the rank of colonel and is the man who shapes mercenary strategy. All mercenaries, including Major Michael Hoare's South Africans and Rhodesians, are responsible directly to Mr. Vandewalle, who in turn reports to Major-General Joseph D. Mobutu, Chief of Staff of the Congolese Army."

In another report of the same paper dated 4 December 1964, it states:

"Reliable sources [in Leopoldville] reported today that 100 to 150 mercenaries from South Africa and Rhodesia had been recruited to reinforce Major Michael Hoare's Fifth Brigade of mercenaries in Stanleyville, the former capital of the Congolese rebels. Major Hoare's second-in-command, Captain Alistair Wicks, was sent to Johannesburg today to assemble the new recruits. The contingent is expected to arrive here within 10 days. Unconfirmed reports said that 500 additional mercenaries were being recruited in Belgium and in other European countries".

31. What are these mercenaries doing besides the so-called pacification task which has resulted in the killing of thousands of innocent Congolese, and here I am quoting a certain Reverend Adolf Martin Bormann, who happened to be in Stanleyville: "They broke into our missions, took everything they liked and pillaged the native villages".

32. These are the same mercenaries with respect to whom the Security Council, in its resolution of 21 February 1961 [S/4741], called upon all States to take immediate and energetic measures to prevent from departing from their territories for the Congo and to deny transit and other facilities to them. These are the same mercenaries whom Mr. Tshombé promised would be ousted, and whom Mr. Spaak said his Government had no control over. Yet recruiting of additional mercenaries is continuing.

33. As for sending arms and equipment to Mr. Tshombé, reports are numerous and facts are evident. As far back as 21 August 1964, Time magazine published the following:

"Off to Leopoldville last week winged four C/130 Hercules Transports... Aboard the big planes were 44 hand-picked United States paratroopers equipped with jeeps, bazookas, grenade launchers, and machine guns... The United States has given Tshombé's army about 10 C47 transport planes, 10 helicopters, 70 jeeps, 250 trucks, and 7 of the [ubiquitous] little T28 trainers that have proved so useful on strafing and bombing missions against

de Rhodésie et de Belgique. Le New York Times du 15 novembre 1964 déclarait:

"Environ 120 mercenaires belges sont engagés contre les rebelles, et Frederic Vandewalle, consul général belge à Elizabethville durant la sécession de Tshombé, est aujourd'hui commandant en chef de ces mercenaires."

"Nul n'ignore cela au Congo, mais Bruxelles continue à prétendre que M. Vandewalle n'est qu'un "conseiller militaire", non combattant, auprès de M. Tshombé. En réalité, M. Vandewalle a reçu le grade de colonel et c'est lui qui élabore la stratégie des mercenaires. Ces derniers, y compris les Sud-Africains et les Rhodésiens du commandant Michael Hoare, relèvent directement de M. Vandewalle, qui prend lui-même ses ordres du général Joseph Mobutu, chef d'état-major de l'armée congolaise."

Dans le même journal, on lisait le 4 décembre 1964:

"On signale de source sûre [à Léopoldville] aujourd'hui que 100 à 150 mercenaires d'Afrique du Sud et de Rhodésie ont été recrutés pour renforcer les effectifs de la cinquième brigade de mercenaires du commandant Michael Hoare à Stanleyville, ancienne capitale des rebelles congolais. L'adjoint du commandant Hoare, le capitaine Alistair Wicks, a été envoyé aujourd'hui à Johannesburg, pour rassembler les nouveaux éléments. On pense que le contingent arrivera d'ici une dizaine de jours. Des informations non confirmées indiquent que 500 autres mercenaires sont actuellement recrutés en Belgique et dans d'autres pays européens."

31. Que font ces mercenaires, mis à part la prétendue tâche de pacification qui a entraîné le massacre de milliers d'innocents Congolais? Ici, je cite un pasteur, le Rév. Adolf Martin Bormann, qui se trouvait à Stanleyville: "Ils ont fait irruption dans nos missions, ont pris tout ce qui leur plaisait et ont mis au pillage les villages indigènes."

32. Ce sont là les mêmes mercenaires au sujet desquels le Conseil de sécurité, dans sa résolution du 21 février 1961 [S/4741], a demandé à tous les Etats de prendre des mesures immédiates et énergiques pour empêcher qu'ils ne quittent leur territoire pour le Congo et pour que leur soient refusés les facilités de transit et autres. Ce sont les mêmes mercenaires que M. Tshombé a promis de faire expulser et sur lesquels le Gouvernement belge, selon M. Spaak, n'a aucun contrôle. Et pourtant le recrutement de mercenaires se poursuit.

33. En ce qui concerne l'envoi d'armes et d'équipement à M. Tshombé, les renseignements sont nombreux et les faits évidents. Dès le 21 août 1964, le magazine hebdomadaire Time a publié ce qui suit:

"La semaine dernière, quatre avions de transport Hercules C-130 se sont envolés vers Léopoldville. A bord des gros avions se trouvaient 44 parachutistes américains spécialement choisis, équipés de jeeps, de bazookas, de grenades, de lance-roquettes et de mitrailleuses. Les Etats-Unis ont donné à l'armée de Tshombé environ 10 avions de transport C-47, 10 hélicoptères, 70 jeeps, 250 camions et 7 de ces petits avions d'entraînement T-28 qui se

[Communist] guerillas in South-East Asia. Washington was even thoughtful enough to provide the pilots—and sensitive enough to American public opinion to have recruited them from the ranks of anti-Castro Cubans."

34. Early in June of this year, under the title, "Whose war in the Congo?", The New York Times offered these comments:

"The State Department has been showing a salutary sense of shock over the news, which curiously it was among the last to know, that American civilians were flying combat missions for the Congolese Government against rebels in Kivu Province. It looks like one of these cases where the left hand did not know what the right was doing."

35. My Government is distressed and alarmed, and I believe we are entitled to ask these questions: What do the Governments of the United States, Belgium, South Africa, and Southern Rhodesia want for the Congo, and indeed for all of Africa? Do they want turmoil and bloodshed, or do they want instead peace and prosperity for the Congolese and all of Africa?

36. Let us examine our conscience and face the situation. On 21 September of this year, the ad hoc Commission called on the United States Government to withdraw all its military supplies, equipment and men from the Congo. A special African delegation flew to Washington to appeal to President Johnson for an immediate end to American military support for Mr. Tshombé.

37. The Commission believed that American withdrawal was essential before peace could be restored in the troubled Congo. Before the departure of the special delegation to Washington, the Prime Minister of Kenya declared in Nairobi that a similar delegation might be sent to other countries. He also said that "we are trying to persuade our friends and those interested in the Congo to refrain from supplying war materials to the Congolese". It must be emphasized that this decision and these steps were taken after four Stanleyville leaders had appeared before the Commission. The appeal of the Prime Minister of Kenya endorsed, by all of Africa, was not heeded and the delegation of the ad hoc Commission returned chagrined and frustrated because of the lack of response from the United States Government.

38. I come now to the letter of the representative of the Congo dated 9 December [S/6096]^{6/} containing a message from Mr. Tshombé to the President of the Security Council. The procedural debate which preceded the adoption of the agenda of the first Council meeting on this question [1170th meeting] was ample enough to show the nature of this move. It is no secret that efforts were made to prevent a meeting of the Security Council which had initially been requested by sixteen countries since the first of this month. When

^{6/} Ibid., Nineteenth Year, Supplement for October, November and December 1964.

sont révélés si utiles pour les missions de mitraille et de bombardement contre les guérillas en Asie du Sud-Est. Washington a même eu l'obligeance de fournir les pilotes et a été assez sensible à l'opinion publique américaine pour les recruter dans les rangs des Cubains anticastristes."

34. Au début de juin de cette année, sous le titre "Qui fait la guerre du Congo?", le New York Times faisait les commentaires suivants:

"Le Département d'Etat a manifesté une consternation salutaire à la nouvelle que des civils américains accomplissaient des missions de combat pour le Gouvernement congolais contre les rebelles dans la province du Kivu, nouvelle que, fait curieux, il était parmi les derniers à apprendre. Il semble qu'il s'agisse là d'un de ces cas où la main gauche ignore ce que fait la main droite."

35. Mon gouvernement est vivement préoccupé et alarmé, et je crois que nous sommes en droit de poser les questions suivantes: que veulent les Gouvernements des Etats-Unis, de la Belgique, de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud pour le Congo et, en vérité, pour toute l'Afrique? Veulent-ils des bouleversements et des effusions de sang, ou veulent-ils la paix et la prospérité pour les Congolais et pour toute l'Afrique?

36. Faisons notre examen de conscience et regardons la situation en face. Le 21 septembre de cette année, la Commission ad hoc de l'OUA a fait appel au Gouvernement des Etats-Unis pour qu'il retire toutes ses fournitures militaires, son équipement et ses hommes du Congo. Une délégation africaine spéciale a pris l'avion pour Washington pour demander au président Johnson que cesse immédiatement l'aide militaire américaine à M. Tshombé.

37. La Commission estimait que le retrait américain était essentiel avant que la paix puisse être restaurée dans le Congo troublé. Avant le départ de la délégation spéciale pour Washington, le Premier Ministre du Kenya a déclaré à Nairobi qu'une délégation semblable pourrait être envoyée dans d'autres pays. Il a ajouté: "Nous essayons de persuader nos amis et ceux qui s'intéressent au Congo de s'abstenir de fournir du matériel de guerre aux Congolais." Il faut souligner que cette décision et ces mesures ont été prises après que la Commission eut entendu quatre dirigeants de Stanleyville. L'appel du Premier Ministre du Kenya, appuyé par tous les Africains, n'a pas été écouté et la délégation de la Commission ad hoc est rentrée attristée et déçue de l'attitude négative du Gouvernement des Etats-Unis.

38. J'en viens maintenant à la lettre du représentant du Congo [S/6096]^{6/}, en date du 9 décembre, contenant un message de M. Tshombé au Président du Conseil de sécurité. Le débat de procédure qui a précédé l'adoption de l'ordre du jour de la première séance du Conseil sur cette question [1170ème séance] a été suffisamment détaillé pour montrer la nature de cette démarche. Ce n'est plus un secret que des efforts ont été faits pour empêcher une réunion du Conseil de sécurité comme cela avait été demandé

^{6/} Ibid., dix-neuvième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1964.

it became obvious that a meeting of the Council would take place, a last minute effort was made to confuse the issue of which the Security Council was already seized.

39. Mr. President, you may have noticed that the United Arab Republic delegation did not request from the very beginning to intervene in the present debate because of our belief that the African Foreign Ministers would present also on our behalf the case of the recent aggression in the Congo, as in fact they did, truly and ably. However, after the Council received the letter dated 9 December 1964, we thought it fit to take part in the debate lest our silence be construed as an acquiescence to whatever falsifications may come from the representative of the Democratic Republic of the Congo.

40. The members of the Council, I think, by now have had enough time to appraise his intervention and so far as the United Arab Republic is concerned it is evident that the representative of the Democratic Republic of the Congo was extremely embarrassed. He had no documentation or arguments to support his Government's allegations embodied in his letter, except to weary the Council with an article in the Jeune Afrique magazine.

41. As a representative of a responsible Government and with every respect to the Council and its members, we do not propose to be tempted or dragged by his endeavours to divert the attention of the Council from the following points: first, there was a naked aggression committed by Belgium and supported by its allies, in violation of the Charter of the United Nations and against its objectives; second, by this military intervention the aggressors were hitting deep in the heart of the Organization of African Unity, its charter, and were hindering all the efforts and aspirations of the Africans to free themselves from colonization. This is the crux of the whole question. Belgium, by this aggression did not want only to suppress the national movement, but also assert its colonial position in the affairs and future of the Congo.

42. In this no African country can concur. The independent Congo should be left alone. There is the machinery which the African countries themselves established and all difficulties should be tackled and solved through this machinery—the Organization of African Unity—and the United Nations. My only answer to the representative of the Democratic Republic of the Congo is that the United Arab Republic is proud of its record concerning the Congo in the United Nations.

43. To refresh his memory, we have sponsored practically all the resolutions in the Council and the Assembly which tried, in vain, to solve the Congolese problem. Similarly, the United Arab Republic, through the Organization of African Unity, exerted and is still exerting every effort to support the objectives of

initialement par 16 pays le 1er de ce mois. Quand il est devenu évident qu'une réunion du Conseil aurait lieu, un effort a été fait à la dernière minute pour embrouiller le problème dont le Conseil de sécurité était déjà saisi.

39. Monsieur le Président, vous avez pu remarquer que la délégation de la République arabe unie n'avait pas demandé tout au début à intervenir dans le présent débat parce que nous pensions bien que les Ministres des affaires étrangères africains présenteraient, en notre nom également, l'affaire de la récente agression au Congo, comme d'ailleurs ils l'ont fait de manière très compétente. Toutefois, après que le Conseil eut reçu la lettre du 9 décembre 1964, nous avons estimé qu'il serait bon de prendre part aux débats de peur que notre silence ne soit interprété comme une acceptation de toutes les fausses allégations que pourrait faire le représentant de la République démocratique du Congo.

40. Je crois que les membres du Conseil ont eu maintenant assez de temps pour peser son intervention. Pour la République arabe unie, il est évident que le représentant de la République démocratique du Congo était extrêmement embarrassé. Il n'avait ni documentation ni arguments pour soutenir les assertions faites par son gouvernement dans sa lettre, sauf un article du magazine Jeune Afrique, dont le Conseil a dû patiemment écouter la lecture.

41. En tant que représentant d'un gouvernement responsable et avec tout le respect que nous devons au Conseil et à ses membres, nous ne nous laisserons pas tenter ou entraîner par ses tentatives de détourner l'attention du Conseil des points suivants: premièrement, la Belgique, avec l'aide de ses alliés, a commis une agression ouverte en violation de la Charte des Nations Unies et à l'encontre de ses objectifs; deuxièmement, par cette intervention militaire, les agresseurs frappaient au cœur même de l'Organisation de l'unité africaine et de sa charte et entravaient tous les Africains dans leurs aspirations et dans leurs efforts pour se libérer de la colonisation. C'est là le point crucial de tout le problème. La Belgique, par cette agression, n'a pas seulement voulu supprimer le mouvement national, mais aussi affirmer sa position coloniale dans les affaires et dans l'avenir du Congo.

42. Aucun pays africain ne peut accepter cela. Le Congo indépendant ne doit faire l'objet d'aucune ingérence. Il existe un mécanisme que les pays africains ont établi eux-mêmes et c'est par l'intermédiaire de ce mécanisme — l'Organisation de l'unité africaine — et par les Nations Unies que toutes les difficultés doivent être examinées et résolues. La seule réponse que je puisse donner au représentant de la République démocratique du Congo est que la République arabe unie est fière de ce qu'elle a fait aux Nations Unies pour le Congo.

43. Pour rafraîchir sa mémoire, je rappellerai que nous avons été coauteur de pratiquement toutes les résolutions du Conseil et de l'Assemblée par lesquelles ces organes ont essayé, en vain, de résoudre le problème congolais. De même, la République arabe unie, par l'intermédiaire de l'Organisation de l'unité

the the Organization of African Unity and the United Nations in the Congo. These objectives are: (1) The consolidation and safeguarding of the independence of the Congo. (2) The unity and territorial integrity of the Congo. (3) The non-interference by foreign Powers in the affairs of the Congo. (4) That the necessary help and assistance be rendered to the Congolese people to overcome their difficulties which they inherited after 100 years of Belgian colonial rule exploiting their human and natural resources.

44. The United Arab Republic, and I believe all African countries, adhere to these basic principles. What we are asking from the foreign Powers is that from time to time they should not stifle our efforts by naked aggression under any pretext whatsoever. This is why we firmly believe that the Security Council in its wisdom should not let this aggression pass without condemnation. The Council must deplore the recurrent use of mercenaries and call on the Governments concerned strictly to apply the Council's previous resolution of 21 February, and in particular paragraph 3 thereof. The Council may find it necessary to call upon the Organization of African Unity to continue its efforts to bring about a national reconciliation in the Congo. It would be encouraging if the Council would appeal to all Governments concerned to extend their full co-operation and assistance to the Organization of African Unity to bring the situation to normalcy.

45. In concluding, I have nothing to add to what the representatives of the Ivory Coast and Morocco have said [1173rd meeting], except that Africa will stay united and the African people will attain their goals in spite of all the efforts which are deployed against fulfilling the ultimate aspirations of the Africans. An independent, united Africa would be a pillar and an asset to a peaceful and a prosperous world. Let us all work towards this end.

46. Mr. STEVENSON (United States of America): Before I comment on the subject on the agenda, there is something that I must say about some of the speeches that I listened to here last week. I am glad that a whole week-end has intervened, and I hope that this pause in our proceeding has somewhat restored my perspective.

47. In the last few days, the United States has been variously accused—and I quote from the transcripts of our proceedings—of "wanton military aggression", of "premeditated aggression", of plotting a humanitarian mission as a "pretext" for military intervention, of a "nefarious action" designed "to exterminate the black inhabitants", of "inhumanitarianism", of a "wanton and deliberate massacre of Congolese people", of "a murderous operation", of a "premeditated and cold-blooded act", that "the hostages' lives were not the real concern of the aggressors" of a "crude subterfuge", of "massive cannibalism", of having killed Lumumba "with cynicism and premeditation", of genocide against an entire people, of being caught "red-handed", of using the United Nations as a

africaine, s'est employée et s'emploie encore à soutenir les objectifs de l'Organisation de l'unité africaine et des Nations Unies au Congo. Ces objectifs sont: 1) la consolidation et la sauvegarde de l'indépendance du Congo; 2) l'unité et l'intégrité territoriale du Congo; 3) la non-intervention de puissances étrangères dans les affaires du Congo; 4) l'aide et l'assistance nécessaires à donner au peuple congolais pour qu'il puisse surmonter les difficultés dont il a hérité après 100 ans de domination coloniale belge et d'exploitation des ressources humaines et naturelles du pays.

44. La République arabe unie et, je le crois, tous les pays d'Afrique adhèrent à ces principes fondamentaux. Ce que nous demandons aux puissances étrangères c'est qu'elles n'étouffent pas périodiquement nos efforts par des agressions ouvertes commises sous un prétexte quelconque. C'est pourquoi nous croyons fermement que le Conseil de sécurité dans sa sagesse ne devrait pas laisser passer cette agression sans la condamner. Le Conseil doit déplorer l'emploi renouvelé de mercenaires et demander aux gouvernements intéressés d'appliquer strictement sa résolution antérieure du 21 février, et en particulier le paragraphe 3. Le Conseil peut estimer nécessaire de demander à l'Organisation de l'unité africaine de continuer ses efforts pour amener une réconciliation nationale au Congo. Il serait encourageant que le Conseil en appelle à tous les gouvernements intéressés pour qu'ils prêtent leur pleine coopération et assistance à l'Organisation de l'unité africaine pour rendre à la situation un caractère normal.

45. Pour conclure, je n'ai rien à ajouter à ce qu'ont dit les représentants de la Côte-d'Ivoire et du Maroc [1173ème séance], si ce n'est que l'Afrique restera unie et que le peuple africain atteindra ses buts en dépit de tous les efforts qui sont déployés pour l'empêcher de réaliser ses aspirations profondes. Une Afrique indépendante et unie serait à la fois un pilier et un atout pour un monde pacifique et prospère. Travaillons tous à la réalisation de cette fin.

46. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Avant d'aborder la question qui figure à l'ordre du jour, je voudrais dire quelques mots au sujet de certains discours que j'ai écoutés ici la semaine dernière. Je me félicite que tout un week-end se soit écoulé depuis, et j'espère que cette pause dans nos travaux m'aura permis de replacer les choses dans leur perspective propre.

47. Au cours de ces derniers jours, les Etats-Unis ont été tour à tour accusés de s'être livrés — je cite les transcriptions de nos débats — à une "agression non motivée", à une "agression préméditée", d'avoir ourdi une mission humanitaire comme "prétexte" à une intervention militaire, d'avoir perpétré une "action néfaste" visant à "l'extermination du monde noir", d'avoir fait œuvre "antihumanitaire", de s'être livrés à un "massacre délibéré des Congolais", à une opération "meutrière", à un "acte prémédité et exécuté de sang-froid", de "ne pas s'être véritablement préoccupé de la vie des otages", d'avoir usé d'un "grossier subterfuge", de s'être livrés à un "cannibalisme géant", d'avoir tué Lumumba "avec cynisme et préméditation", d'avoir commis le crime de

"Trojan horse", of a racist attack to kill thousands of "blacks", an operation which, in the words of one of the speakers, proved to him that a "white, if his name is Carlson, or if he is an American, a Belgian or an Englishman, is worth thousands upon thousands of blacks".

48. And that is not all. We have also heard words in this Chamber either charging or implying that the United States Government was an accomplice to the death of Dag Hammarskjöld—and even the assassination of President Kennedy.

49. I have served in the United Nations from the day of its inception off and on for seven years. But never before have I heard such irrational, irresponsible, insulting and repugnant language in these Chambers—and language used, if you please, contemptuously to impugn and slander a gallant and successful effort to save human lives of many nationalities and colours.

50. But even such a torrent of abuse of my country is of no consequence compared to the spectre of racial antagonism and conflict raised in this Chamber. I, personally, need no credentials as a spokesman for racial equality and social justice in this country, and the Government of this country needs none in the world. Yet, at a time when all responsible men and Governments are trying to erase every vestige of racial antagonism, when racism has become an ugly word in all nations, we hear its ominous undertones—in the United Nations.

51. I say that racial hatred, racial strife, has cursed the world for too long. I make no defence of the sins of the white race in this respect. But the antidote for white racism is not black racism. Racism in any form, by anybody, is an offence to the conscience of mankind and to the Charter of the United Nations, which enjoins us to promote and encourage "respect for human rights and for fundamental freedoms for all without distinction as to race, sex, language, or religion".

52. The verbal violence, the mistrust, the hatred, the malign accusations that we have heard from a few representatives of African nations is not, I fear, just an echo of the language and the tactics of the cold war which for so long corrupted international discourse. And I heard with relief the statements of last Friday by the representatives of the Ivory Coast and Morocco, deploring the introduction into our debates of racial strife and hatred. We share profoundly their concern.

53. We had hoped that the era of racial discrimination which has poisoned the atmosphere of Africa was coming to an end. It is precisely because the policy of apartheid in South Africa is inconsistent with the

"génocide contre tout un peuple", d'avoir été pris "en flagrant délit" d'utiliser les Nations Unies comme "cheval de Troie", d'avoir lancé une attaque raciste pour tuer des milliers de noirs, une opération qui, pour reprendre les termes de l'un des orateurs, lui a démontré que "un blanc, surtout s'il s'appelle Carlson ou s'il est de nationalité américaine, belge ou britannique vaut des milliers et des milliers de noirs".

48. Ce n'est pas tout. Nous avons également entendu dans cette salle des accusations ou des insinuations selon lesquelles le Gouvernement des Etats-Unis aurait trempé dans la mort de Dag Hammarskjöld et même dans l'assassinat du président Kennedy.

49. Depuis le jour de la création de l'Organisation, j'ai participé aux travaux des Nations Unies, à diverses époques, pendant sept ans. Mais je n'avais jamais entendu auparavant un langage aussi irrationnel, aussi irresponsable, aussi insultant et aussi odieux dans cette enceinte, un langage employé, s'il vous plaît, pour vilipender et dénaturer un effort courageux et couronné de succès pour sauver la vie d'êtres humains de nombreuses nationalités et de couleurs différentes.

50. Mais même ce torrent d'insultes à l'égard de mon pays est sans conséquence comparé au spectre de l'antagonisme et du conflit racial qui est apparu ici. Je n'ai personnellement pas besoin de lettres de créance en tant que porte-parole de l'égalité raciale et de la justice sociale dans ce pays, et mon gouvernement n'en a pas non plus besoin dans le monde. Et pourtant, à une époque où tous les gouvernements et tous les hommes responsables essaient de faire disparaître tout vestige d'antagonisme racial, où le mot "racisme" est devenu odieux dans toutes les langues, nous entendons sa résonance sinistre ici, aux Nations Unies.

51. Quant à moi, je dis que la haine et la discorde entre les races est un fléau qui afflige le monde depuis trop longtemps. Je ne prends pas la défense des fautes de la race blanche, mais l'antidote du racisme blanc n'est pas le racisme noir. Le racisme sous toutes ses formes, pratiqué par qui que ce soit, est une offense à la conscience de l'humanité et à la Charte des Nations Unies qui nous enjoint de développer et d'encourager "le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion".

52. La violence verbale, les paroles de méfiance et de haine, les accusations malveillantes que nous avons entendues de la part de quelques-uns des représentants des nations africaines ne sont pas, je le crains, simplement un écho du langage et des tactiques de la guerre froide qui pendant si longtemps ont altéré les entretiens internationaux. Et c'est avec soulagement que j'ai entendu vendredi dernier les déclarations des représentants de la Côte-d'Ivoire et du Maroc, déplorant l'introduction dans nos débats de la lutte et de la haine raciales. Nous partageons entièrement leurs préoccupations.

53. Nous avions espéré que l'ère de discrimination raciale qui a empoisonné l'atmosphère de l'Afrique allait prendre fin; c'est précisément parce que la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud est incom-

concept of racial equality and harmony that it has been condemned by all of us.

54. Yet, the Foreign Minister of Congo (Brazzaville) seems to attribute the difficulties that have so long beset his country's neighbour, the Democratic Republic of the Congo, to a mythical struggle between blacks and whites.

55. The Government of Congo (Brazzaville) has, for well over a year, encouraged and supported rebellion against the legitimate Government of Congo (Leopoldville) under President Kasa-Vubu, Prime Minister Adoula, and Prime Minister Tshombé. It is precisely the rebellion supported by Congo (Brazzaville) and other States, which has been responsible for the massacre, often in atrocious circumstances, of thousands of Congolese civilians, for the most part local leaders and intellectuals formerly associated with the Adoula Government. And yet the Foreign Minister of Congo (Brazzaville) has without foundation accused the United States and Belgium of killing "thousands and thousands of Congolese" in the recent rescue operation.

56. The Council has heard the sober, factual account of that operation by the Foreign Minister of Belgium. In fact, only a very small number of rebels was killed as a consequence of that operation, and these only in self-defence or because they were at the moment resisting attempts to rescue the hostages. The grim story of thousands of innocent civilians—many of them foreign—illegally seized, brutalized and threatened, and many murdered by rebels against the Congo Government, has already been related to this Council.

57. Every means—legal, moral and humane, including the United Nations—was exhausted to protect their lives and secure their release, and all without avail. When it became apparent that there was no hope, the Belgian and American Governments, with the co-operation of the Government of the United Kingdom, and with the express authorization of the Government of the Democratic Republic of the Congo, undertook an emergency rescue mission to save the lives of these people.

58. The operation was carried out with restraint, with courage, with discipline, and with dispatch. In four days, 2,000 people—Europeans, Americans, Africans, and Asians—were rescued and evacuated to safe territory. These included Americans, Britons, Belgians, Pakistanis, Indians, Congolese, Greeks, French, Dutch, Germans, Canadians, Spaniards, Portuguese, Swiss and Italians; as well as citizens of Ghana, Uganda, Ethiopia and the United Arab Republic.

59. The mission lasted four days from first to last and left the Stanleyville area the day its task ended; it returned immediately to Belgium; the episode is finished.

60. Yet the memorandum [S/6076] from certain African States supporting the request for this meeting charges that the United States and Belgium, in defiance of Article 52 of the Charter, and as a deliberate affront

patible avec le concept de l'égalité et de l'harmonie raciales que nous l'avons tous condamnée.

54. Cependant, le Ministre des affaires étrangères du Congo (Brazzaville) semble attribuer les difficultés avec lesquelles le pays voisin, la République démocratique du Congo, est aux prises depuis si longtemps à un conflit imaginaire entre noirs et blancs.

55. Depuis plus d'un an, le Gouvernement du Congo (Brazzaville) encourage et appuie la rébellion contre le Gouvernement légitime du Congo (Leopoldville) dirigé par le président Kasa-Vubu, le Premier Ministre, M. Adoula, et le Premier Ministre, M. Tshombé. C'est précisément la rébellion, appuyée par le Congo (Brazzaville) et d'autres Etats, qui est la cause des massacres — souvent commis dans des circonstances atroces — de milliers de civils congolais, pour la plupart des dirigeants locaux et des intellectuels qui avaient collaboré avec le gouvernement Adoula. Et, cependant, le Ministre des affaires étrangères du Congo (Brazzaville) a accusé gratuitement les Etats-Unis et la Belgique d'avoir tué "des milliers et des milliers de Congolais" au cours de la récente opération de sauvetage.

56. Le Conseil a entendu le compte rendu sobre et objectif qu'a fait de cette opération le Ministre des affaires étrangères de Belgique. En réalité, un très petit nombre de rebelles seulement a été tué du fait de cette opération, et cela seulement en cas de légitime défense ou lorsque les rebelles s'opposaient aux tentatives de sauvetage des otages. La sinistre histoire de ces milliers de civils innocents — dont de nombreux étrangers — illégalement arrêtés, brutalisés, menacés et souvent tués par les rebelles a déjà été exposée à ce Conseil.

57. Tous les moyens, juridiques, moraux et humanitaires, y compris le recours aux Nations Unies, avaient été tentés pour protéger leur vie et assurer leur libération, mais tout cela en vain. Lorsqu'il est devenu évident qu'il n'y avait plus d'espoir, les Gouvernements belge et américain, avec la coopération du Gouvernement du Royaume-Uni et l'autorisation expresse du Gouvernement de la République démocratique du Congo, ont entrepris une mission de sauvetage d'urgence pour sauver la vie de ces gens.

58. L'opération a été exécutée avec modération, courage, discipline et célérité. En quatre jours, 2 000 personnes — Européens, Américains, Africains et Asiatiques — ont été sauvées et évacuées en lieu sûr. Parmi eux, se trouvaient des Américains, des Britanniques, des Belges, des Pakistanais, des Indiens, des Congolais, des Grecs, des Français, des Hollandais, des Allemands, des Canadiens, des Espagnols, des Portugais, des Suisses et des Italiens, ainsi que des citoyens du Ghana, de l'Ouganda, de l'Ethiopie et de la République arabe unie.

59. Du début à la fin, la mission a duré quatre jours et a évacué la région de Stanleyville le jour même où sa tâche a été terminée. Elle est retournée immédiatement en Belgique; l'épisode est terminé.

60. Néanmoins, le mémorandum [S/6076] de certains Etats africains appuyant la demande de convocation du Conseil de sécurité accuse les Etats-Unis et la Belgique d'avoir, au mépris de l'Article 52 de la

to the Organization of African Unity, launched military operations in Stanleyville and other parts of the Congo with the concurrence of the United Kingdom, and that these actions constituted intervention in African affairs, a flagrant violation of the Charter, and a threat to the peace and security of the African continent. The complaint makes no mention whatever of the repeated and repulsive threats made by those controlling Stanleyville, of the solely merciful objectives of the rescue mission, of its authorization by the Government of the Congo, of the fact that the mission withdrew as soon as it had evacuated the foreign hostages and other civilians who wished to escape, nor of the fact that some of the signatories of the letter are themselves intervening in the Congo against its Government, or of other relevant facts known to the members of this Council—and to the world at large.

61. The United States emphatically denies the charges made in this memorandum and in the debate. We have no apologies to make to any State appearing before this Council. We are proud of our part in saving human lives imperilled by the rebellion in the Congo.

62. The United States took part in no operation with military purposes in the Congo.

63. We violated no provision of the United Nations Charter.

64. Our action was no threat to peace or to security; it was not an affront—deliberate or otherwise—to the OAU; and it constituted no intervention in Congolese or African affairs.

65. This mission was exactly what we said it was when we notified this Council at the very beginning [S/6062]^{2/}—nothing more and nothing less than a mission to save the lives of innocent people of diverse nationalities, many of whom were teachers, doctors, and missionaries who had devoted their careers to selfless service to the Congolese people. I say that to anyone willing to consider the facts—in good faith—that must be clear. To anyone who will face the facts, unobstructed by hatred for Tshombé or for the Congo or for Belgium, or for the United States or for the United Kingdom, that must be clear.

66. While our primary obligation was to protect the lives of American citizens, we are proud that the mission rescued so many innocent people of eighteen other nationalities from their dreadful predicament. We mourn the thousands of others—Congolese and foreign—already sacrificed in the preceding months of the horrible civil strife in this tortured country. And we urge all nations to appeal for the safety of those who remain in danger.

^{2/} Ibid.

Charte et faisant un affront délibéré à l'Organisation de l'unité africaine, lancé des opérations militaires à Stanleyville et dans d'autres parties du Congo avec la connivence du Royaume-Uni; le mémorandum prétend que ces actions ont constitué une intervention dans les affaires africaines, une violation flagrante de la Charte et une menace à la paix et à la sécurité du continent africain. La plainte ne fait aucune mention des menaces répétées et révoltantes proférées par ceux qui contrôlent Stanleyville; elle ne parle pas davantage des objectifs strictement humanitaires de la mission, ni du fait que celle-ci a été autorisée par le Gouvernement du Congo et qu'elle s'est retirée aussitôt après avoir évacué les otages étrangers et les autres civils qui désiraient s'en aller; elle ne dit rien du fait que certains des signataires de la lettre interviennent eux-mêmes dans les affaires du Congo, contre le gouvernement de ce pays; elle ne mentionne pas non plus bien d'autres faits pertinents que les membres de ce Conseil et le monde entier connaissent parfaitement.

61. Les Etats-Unis démentent catégoriquement les accusations faites dans ce mémorandum et au cours de la discussion. Nous n'avons aucune excuse à présenter à aucun Etat présent au Conseil. Nous sommes fiers, pour notre part, d'avoir sauvé des vies humaines mises en péril par la rébellion au Congo.

62. Les Etats-Unis n'ont pris part au Congo à aucune opération ayant un but militaire.

63. Nous n'avons violé aucune des dispositions de la Charte des Nations Unies.

64. Notre action n'a pas constitué une menace à la paix et à la sécurité; elle n'a été en aucune façon un affront — délibéré ou non — pour l'Organisation de l'unité africaine, et elle n'a nullement constitué une intervention dans les affaires congolaises ou africaines.

65. Cette mission a été exactement ce que nous avons dit qu'elle était lorsque nous en avons averti le Conseil, dès le début [S/6062]^{2/}; ni plus ni moins qu'une mission chargée de sauver les vies d'innocentes personnes de diverses nationalités, dont nombre d'entre elles étaient des professeurs, des médecins et des missionnaires qui avaient consacré leur carrière au service désintéressé du peuple congolais. J'affirme que tous ceux qui voudront examiner les faits de bonne foi verront ces choses clairement. Tous ceux qui s'en tiennent aux faits, non déformés par la haine de Tshombé, ou du Congo, de la Belgique, des Etats-Unis ou du Royaume-Uni, verront ces choses clairement.

66. Notre première obligation était de protéger les vies de citoyens américains, mais nous sommes fiers que cette mission ait pu sauver tant de personnes innocentes, appartenant à 18 autres nationalités, qui se trouvaient menacées d'un effroyable traitement. Nous déplorons la perte de milliers d'autres, Congolais et étrangers, déjà sacrifiés dans les mois précédents dans l'horrible lutte civile qui se poursuit dans ce pays torturé. Nous demandons instamment à toutes les nations de lancer un appel pour la sécurité de ceux qui sont encore en danger.

^{2/} Ibid.

67. No amount of detail—and certainly no extraneous issues—can obscure the stark outlines of that story.

68. Yet questions have been raised—harsh statements have been made—about the motivations involved in launching the rescue mission.

69. Let me therefore speak to that point.

70. For months before the rescue mission was discussed, let alone undertaken, diplomatic efforts had been pursued through every conceivable channel to persuade the rebels to release the hostages.

71. Conscious of the legal and humanitarian issues at stake, the Secretary-General of the United Nations, the International Committee of the Red Cross, the ad hoc Commission of the Organization of African Unity, the Government of the Congo, and various other Governments, including African Governments, made repeated efforts to secure the rights and release of the hostages for three long, anxious and frustrating months. Every available avenue was tried; every approach was ignored or rejected by the insurgents; and in the process, the Red Cross, the World Health Organization and the United Nations were vilified by the military leaders of the rebels as "espionage organizations in the service of the neo-colonialists". These are the exact words used by the so-called general, Olenga, in a message on 3 September 1964. This accusation was also repeatedly broadcast by Stanleyville radio.

72. For some days before 23 November it was difficult to be sure who was in charge in Stanleyville—or indeed whether anyone was in control. It was impossible to know whether any agreement that might be made with any alleged representative of the rebels could in fact be carried out.

73. Nonetheless, when the possibility arose, through the good offices of the Chairman of the ad hoc Commission of the Organization of African Unity, of a meeting with a representative of the rebels in Nairobi on 21 November, my Government immediately named its Ambassador to Kenya, Mr. William Attwood, to represent it for the purpose of discussing the safety of the hostages.

74. Mr. Thomas Kanza, who was said to represent the rebels, did not appear. Instead, on that day, 21 November, the Stanleyville radio, spokesman for the rebel forces, suggested that the hostages be burned alive or massacred with machetes and "devoured".

75. On the following day, 22 November, the rebel representative belatedly did appear in Nairobi and a meeting was subsequently held with Ambassador Attwood on 23 November. The rebel spokesman, however, refused to address the problem of the release of the hostages on its humanitarian merits; he persisted in callous efforts to barter their lives for

67. Aucun détail — et certainement aucune considération étrangère à la question — ne saurait changer les grandes lignes de cette affaire.

68. Cependant, des questions ont été posées, des déclarations acerbes ont été faites au sujet des motifs qui ont provoqué le lancement de cette mission de sauvetage.

69. Qu'il me soit permis de répondre sur ce point.

70. Pendant des mois, bien avant qu'il ne soit question d'une mission de sauvetage, des efforts diplomatiques ont été déployés par tous les intermédiaires imaginables pour persuader les rebelles de relâcher les otages.

71. Conscients des questions humanitaires et juridiques qui se posaient, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge, la Commission ad hoc de l'Organisation de l'unité africaine, le Gouvernement du Congo et divers autres gouvernements, y compris des gouvernements africains, ont fait des efforts répétés pour protéger les droits et obtenir la libération des otages; cela a duré trois longs mois d'anxiété et de déceptions. Tous les moyens possibles ont été essayés; toutes les démarches se sont heurtées à une absence de réaction ou à un refus de la part des rebelles; en même temps, la Croix-Rouge, l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation des Nations Unies ont été insultées par les chefs militaires de la rébellion et qualifiées d'"organisations d'espionnage au service des néo-colonialistes". Ce sont là les mots exacts utilisés par le soi-disant général Olenga, dans un message du 3 septembre 1964. Cette accusation a été également diffusée à plusieurs reprises par la radio de Stanleyville.

72. Pendant quelques jours avant le 23 novembre, il était difficile de savoir avec certitude qui commandait à Stanleyville; il était même difficile de savoir si quelqu'un commandait. Il était impossible de déterminer si, en cas d'accord conclu avec l'un des prétendus représentants des rebelles, les dispositions convenues pourraient, en fait, être appliquées.

73. Néanmoins, lorsque la possibilité s'est présentée — grâce aux bons offices du Président de la Commission ad hoc de l'Organisation de l'unité africaine — d'avoir une entrevue avec un représentant des rebelles, à Nairobi, le 21 novembre, mon gouvernement a immédiatement chargé son ambassadeur au Kenya, M. William Attwood, de le représenter en vue de discuter de la sécurité des otages.

74. M. Thomas Kanza, qui était censé représenter les rebelles, ne s'est pas présenté. Au lieu de cela, le même jour, le 21 novembre, la radio de Stanleyville, porte-parole des forces rebelles, a suggéré que les otages soient brûlés vifs ou massacrés avec des machettes et "dévorerés".

75. Le lendemain, 22 novembre, le représentant des rebelles est arrivé tardivement à Nairobi, et une entrevue avec M. Attwood a eu lieu le 23 novembre. Le porte-parole des rebelles, cependant, refusa de discuter la question de la libération des otages du point de vue humanitaire. Il persista à marchander cyniquement pour essayer d'obtenir en échange de

political and military concessions from the Government of the Congo.

76. It must be obvious that my Government could neither legally nor morally accept this as a satisfactory basis for discussion. Legally, we could not concede what lies within the competence of another sovereign Government. Morally, we could not agree that our citizens could be illegally held for ransom.

77. The rebel representative categorically refused the request of Ambassador Attwood to make a public commitment with respect to the safety of the hostages.

78. When Ambassador Attwood reported this refusal and we continued to receive threats of imminent execution of the hostages, it was clear to my Government that all hope had run out and that time was short.

79. At that very moment, five members of the American consular staff in Stanleyville, who had been held in illegal captivity for three months, during which time they were repeatedly beaten, were under threat of public execution.

80. Similarly held was Dr. Paul Carlson, charged with being a spy, in spite of all the evidence that he was a dedicated medical missionary working solely to relieve human suffering among the Congolese, including the rebels. Day by day his imminent execution was announced to the world.

81. The fate that awaited these men and the hundreds of other hostages—men, women and children—was clearly foreshadowed by the atrocious execution of Congolese officials, described to us by the representative of the Democratic Republic of the Congo, and by the public statement of the rebel leader, Christophe Gbenye, read to us by the Foreign Minister of Belgium, that "we will make our fetishes with the hearts of the Americans and Belgians, and we will dress ourselves in the Belgians' and Americans' skins" [1173rd meeting, para. 30].

82. I have heard in this Council, nevertheless, the astonishing thesis that nothing needed to be done, that the threats were not real. I heard it asked whether it was "not a sad fact that the hostages were killed only after the paratroopers landed", and then heard it asserted that it was "well known that no Europeans had been executed".

83. The threats were very real indeed; they had been carried out in the past and we had every reason to expect that they would continue to be carried out in the future. From mid-August onward after the rebel forces had taken Stanleyville, seizing and holding foreigners as hostages became a deliberate act of rebel policy, and in the following months this mediaeval practice was widely applied. Many of those hostages were deliberately killed. By the time the Belgian paratroopers arrived in Stanleyville, and before the outlaws even knew of their impending arrival, the

leurs vies des concessions politiques et militaires de la part du Gouvernement du Congo.

76. Il ne peut être qu'évident que mon gouvernement ne pouvait, ni juridiquement ni moralement, accepter cela comme une base satisfaisante de discussion. Juridiquement, nous ne pouvions faire de concessions au sujet de ce qui relève de la compétence d'un autre gouvernement souverain. Moralement, nous ne pouvions accepter que nos citoyens soient illégalement détenus pour en tirer rançon.

77. Le représentant des rebelles refusa catégoriquement d'accéder à la demande de M. Attwood et de faire une déclaration publique promettant de respecter la sécurité des otages.

78. Lorsque M. Attwood rapporta ce refus, tandis que nous continuions de recevoir des menaces d'exécution imminente des otages, il devint évident pour mon gouvernement qu'il fallait renoncer à tout espoir et qu'il n'y avait plus guère de temps.

79. A ce moment même, cinq membres du personnel du consulat américain à Stanleyville, qui avaient été maintenus illégalement en captivité pendant trois mois et qui, pendant ce temps, avaient été battus à maintes reprises, étaient menacés d'exécution publique.

80. Parmi les détenus se trouvait également le Dr Paul Carlson, accusé d'espionnage bien que tout indiquât qu'il était un médecin-missionnaire dévoué à sa tâche, travaillant uniquement au soulagement des souffrances de la population congolaise, y compris les rebelles. Jour après jour, son exécution imminente était annoncée au monde.

81. Le sort qui attendait ces hommes et des centaines d'autres otages — hommes, femmes et enfants — avait été clairement préfiguré par l'atroce exécution de fonctionnaires congolais; cette exécution nous a été décrite par le représentant de la République démocratique du Congo et par la déclaration publique du chef rebelle que nous a lue le Ministre des affaires étrangères de Belgique et dans laquelle Christophe Gbenye disait: "Nous fabriquerons nos fétiches avec les cœurs des Américains et des Belges et nous nous habillerons des peaux des Belges et des Américains." [1173ème séance, par. 30.]

82. J'ai pourtant entendu, dans ce Conseil, la thèse pour le moins étonnante suivant laquelle il n'y avait pas besoin de faire quoi que ce soit, car ces menaces n'étaient pas réelles. J'ai entendu demander ici s'il n'était pas "lamentable que les otages aient justement été tués après l'atterrissage des parachutistes" et j'ai entendu ensuite affirmer qu'il était "de notoriété publique qu'aucun Européen n'avait été exécuté".

83. Les menaces étaient bien réelles; elles avaient été mises à exécution par le passé et nous avions toute raison de nous attendre qu'elles continuent à l'être dans l'avenir. Depuis la mi-août, après la prise de Stanleyville par les forces rebelles, le fait d'arrêter et de garder les étrangers comme otages était un acte délibéré de la politique rebelle, et cette pratique médiévale a été largement appliquée au cours des mois suivants. Nombre de ces otages ont été tués de propos délibéré. Au moment où les parachutistes belges sont arrivés à Stanleyville et

total of those thus already tortured and slaughtered amounted to 35 foreign civilians, including 19 Belgians, 2 Americans, 2 Indians, 2 Greeks, 1 Englishman, 1 Italian, 2 Portuguese, 2 Togolese and 4 Dutch, many of them missionaries who had spent their lives in helping the Congolese people. That, at least, is the known number. God alone knows how many others, long missing and out of touch with the outside world, had already met a similar fate.

84. During this period of many months before the rescue mission arrived in Stanleyville, the rebels not only murdered these foreigners but systematically slaughtered local Congolese officials, police, teachers, intellectuals, members of opposing political groups, labour leaders and rank-and-file members of labour unions, who were considered unreliable or even undesirable by their captors. The exact number of Congolese so liquidated may never be known, but it had reached thousands long before 24 November.

85. In case there is still any doubt in anyone's mind that the rescue of the hostages was a matter of life and death, members of the Council may find of interest this photostatic copy of a telegram from General Olenga to Major Tshenda in Kindu, dated 30 September 1964. It says this: "Major Tshenda Oscar, Kindu: Reference your unnumbered telegram, Americans Belgians must be held in secure place Stop In case of bombing of region, exterminate all without requesting further orders [Signed] General Olenga".

86. Again, if there is any doubt about what was happening before the rescue mission arrived, I call your attention—and I do so with reluctance—to what happened at Isangi, not far from Stanleyville on 19 November, five days before the parachute drop. Isangi is a place I had the privilege of visiting years ago. There the entire religious community of seventeen priests and thirteen nuns were stripped of their clothes, beaten, and the nuns raped. Of these, an American nun, Sister Marie Antoinette, and a Dutch priest were murdered and thrown into the river. A Belgian Sister, Anne Françoise, was beaten to death.

87. Throughout this debate I have waited in vain to hear one word spoken by those who have brought this complaint, in condemnation of the taking of hostages and the deliberate liquidation of an intelligentsia. Whatever their fancied complaints about the Belgian and American rescue mission, I would have thought that the complainants would at least have shown an awareness of and a respect for accepted standards of humanitarian conduct, particularly as they are required by article 3 of the Geneva Convention for the Protection of War Victims, of 1949, which expressly prohibits the taking of hostages in time of internal conflict and requires humane treat-

avant même que les hors-la-loi aient eu connaissance de cette arrivée imminente, le total de ceux qui avaient été torturés et massacrés s'élevait à 35 civils étrangers, comprenant 19 Belges, 2 Américains, 2 Indiens, 2 Grecs, 1 Anglais, 1 Italien, 2 Portugais, 2 Togolais et 4 Hollandais; nombre d'entre eux étaient missionnaires et avaient consacré leur vie à aider le peuple congolais. Tels sont, au moins, les chiffres connus. Dieu seul sait combien d'autres personnes, disparues depuis longtemps et ne pouvant communiquer avec le monde extérieur, avaient déjà subi le même sort.

84. Pendant les longs mois qui se sont écoulés avant l'arrivée de la mission de sauvetage à Stanleyville, les rebelles non seulement ont assassiné ces étrangers, mais ils ont également massacré de façon systématique des fonctionnaires congolais, des policiers, des professeurs, des intellectuels, des membres de groupes politiques de l'opposition, des chefs syndicalistes et des membres de syndicats qu'ils considéraient comme peu sûrs ou même indésirables. Le nombre exact de Congolais ainsi liquidés ne sera peut-être jamais connu, mais il a certainement atteint des milliers d'hommes bien avant le 24 novembre.

85. Au cas où il existerait encore dans l'esprit de quiconque un doute sur le point de savoir si le sauvetage des otages était une question de vie ou de mort, les membres du Conseil peuvent examiner le photostat d'un télégramme du général Olenga adressé au major Tshenda, à Kindu, en date du 30 septembre 1964, et dont la teneur est la suivante: "Major Tshenda Oscar, Kindu: Référence votre télégramme sans numéro stop Américains Belges doivent être gardés en lieu sûr stop en cas bombardement région exterminer tous sans demander explication [Signé] Général Olenga."

86. Encore une fois, s'il existait un doute quelconque sur ce qui s'est passé avant l'arrivée de la mission de sauvetage, j'attire votre attention — et je le fais à contre-cœur — sur ce qui s'est produit à Isangi, non loin de Stanleyville, le 19 novembre, cinq jours avant le largage des parachutistes. Isangi est une localité que j'ai moi-même visité il y a quelques années. C'est là que tous les membres de la communauté religieuse locale — 17 prêtres et 13 religieuses — ont été dépouillés de tous leurs vêtements, roués de coups et les religieuses violées. Une religieuse américaine, Sœur Marie-Antoinette, et un prêtre hollandais ont été tués et jetés dans la rivière. Une religieuse belge, Sœur Anne-Françoise, a été battue à mort.

87. Tout au long de ce débat, j'ai attendu, en vain, de la part de ceux qui ont porté plainte, une parole de condamnation contre cette prise d'otages et cette liquidation délibérée d'une intelligentsia. Quelles que soient leurs prétendues plaintes au sujet de la mission de sauvetage belgo-américaine, j'aurais cru que les plaignants auraient au moins montré qu'ils connaissaient et respectaient les normes reconnues de conduite humanitaire, notamment celles qui sont fixées par l'article 3 de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, de 1949, qui interdit expressément la prise d'otages en cas de conflit intérieur et prescrit

ment for non-combatants located in areas of civil strife.

88. I find this absence of condemnation of such inhumane practices all the more surprising, not only because they are illegal but also because they are at such fundamental variance with the ancient and proud traditions of the peoples of Africa themselves. Anyone who has visited and travelled in Africa, as I have, knows the kindness, the consideration and the protection which the African tradition of hospitality and tolerance extends to strangers. We will do nothing here to strain that tradition, for it is clear to us that the barbarism of the rebels in the Congo cannot be considered as that of African nationalists and liberators.

89. So much for the complaints of certain countries that the rescue operation was a cynical pretext for armed intervention in the Congo and that the hostages would have been secure had there been no attempt to rescue them.

90. Let me now put the position of my country into context. It has been consistent since independence day in the Congo, and that was 30 June 1960.

91. From the beginning the United States has been opposed to any break-up of the Congo by secessionist movements—secessions based in Elisabethville, in Kasai, in Stanleyville or anywhere else—and I would defy anyone in this Council to prove otherwise. From the beginning the United States has favoured responsible efforts for the political reconciliation of dissident groups in the Congo through compromise and consensus. And from the beginning we have been opposed—and remain opposed—to foreign intervention in the internal affairs of the sovereign and independent State of the Congo.

92. In July 1960, the Government of the Congo—perhaps some of you may have forgotten this—faced with a mutiny in its security forces and with a collapse of order and essential services, formally requested the United States to lend military assistance in restoring order. That request was declined by the United States Government in favour of a United Nations effort. The United States Government supported in principle and in practice—including very large financial and material contributions, as you know—the United Nations aid to the Congo, precisely for the reason that any other course might have brought international conflict to the heart of Africa with dangerous consequences not only for the Congo itself but for the whole continent.

93. The accomplishments of the United Nations are a matter of history. Law and order were maintained, secession was crushed, some advance toward political stability was made, massive economic and technical aid was supplied from all over the world.

le traitement humanitaire des non-combattants se trouvant dans les régions troublées par une guerre civile.

88. Je trouve d'autant plus surprenant que ces pratiques inhumaines n'aient pas été condamnées que, d'abord, elles sont illégales et qu'en outre elles sont absolument contraires aux anciennes et fières traditions des peuples africains eux-mêmes. Quiconque a voyagé en Afrique, comme je l'ai fait, a bénéficié de la bonté, de la considération et de la protection qu'offre aux étrangers la tradition africaine d'hospitalité et de tolérance. Notre intention n'est pas d'amoinrir ici cette tradition, car nous savons bien que la barbarie des rebelles au Congo ne saurait être attribuée aux nationalistes et aux libérateurs africains.

89. Voilà ce que j'avais à dire au sujet des plaintes de certains pays selon lesquelles l'opération de sauvetage n'aurait été qu'un prétexte cynique à une intervention armée au Congo et selon lesquelles également les otages auraient été en sûreté si l'on n'avait pas essayé de les sauver.

90. Qu'il me soit maintenant permis de préciser la position de mon pays dans cette affaire. Elle a toujours été la même depuis l'accession du Congo à l'indépendance, c'est-à-dire depuis le 30 juin 1960.

91. Dès le début, les Etats-Unis se sont opposés à tout partage du Congo par des mouvements sécessionnistes, qu'ils se manifestent à Elisabethville, au Kasai, à Stanleyville ou ailleurs, et je défie quiconque au Conseil de me donner la preuve du contraire. Dès le début, les Etats-Unis ont été en faveur d'efforts sérieux en vue de parvenir par voie d'accord et de compromis à une réconciliation politique des groupes dissidents au Congo. Enfin, dès le début, nous avons été opposés — et nous le demeurons — à toute intervention étrangère dans les affaires intérieures du Congo, Etat souverain et indépendant.

92. En juillet 1960, le Gouvernement congolais — peut-être certains d'entre vous l'ont-ils oublié — se trouvant en présence d'une mutinerie de ses forces armées et d'un effondrement de l'ordre public et des services essentiels, a demandé officiellement aux Etats-Unis de lui accorder une assistance militaire pour restaurer l'ordre. Le Gouvernement des Etats-Unis n'a pas accédé à cette requête, préférant laisser à l'Organisation des Nations Unies le soin de faire le nécessaire. Les Etats-Unis, en principe et en pratique, ont appuyé — notamment par des contributions financières et matérielles considérables, comme vous le savez — l'aide que les Nations Unies ont apportée au Congo, précisément parce que toute autre attitude aurait pu provoquer un conflit international au cœur de l'Afrique, entraînant des conséquences dangereuses non seulement pour le Congo lui-même, mais pour le continent tout entier.

93. Ce que l'Organisation des Nations Unies a accompli fait désormais partie de l'histoire. L'ordre public a été rétabli, le mouvement sécessionniste écrasé, des progrès vers la stabilité politique réalisés et une aide considérable, tant économique que technique, a été fournie par le monde entier.

94. But unfortunately, the United Nations, largely because some of its Members refused to pay their assessments for the Congo operation, was unable to remain long enough to finish the task it had undertaken. It had to withdraw despite sober warnings that the withdrawal was premature.

95. Well before the United Nations left, new insurrections broke out, encouraged from neighbouring countries where enemies of the Congo Government found comfort and aid through the embassies of a non-African Power. Ever since that time both the Adoula Government and the present Government have been afflicted by insurgents aided and supported from the outside. Prime Minister Adoula repeatedly sought help from Africa, but with one or two notable exceptions his plea for help was unheeded. In those circumstances he sought military aid from the United States and Belgium.

96. It has been charged in this Council that, quite apart from the rescue mission, the United States has intervened militarily in the Congo, a charge repeated here this afternoon.

97. I reject this charge. These are the facts: as I have stated, at the request of Prime Minister Adoula earlier this year, the United States provided some military material and training assistance to the Congo. This is exactly what all other African States have done or are doing. There is not one of them, I dare say, that does not obtain military equipment or training or both from outside Africa in the exercise of its own sovereign right.

98. When, in accordance with the Constitution of the Congo, President Kasa-Vubu selected Prime Minister Tshombé to succeed Prime Minister Adoula, who had resigned, the United States continued this programme. It did so upon specific affirmation by Prime Minister Tshombé that the Government of the Congo desired that the programme be continued. As the need arose, the United States, at the request of the Government of the Congo, provided additional equipment and transport. It was not requested to, and it did not, undertake military operations in the Congo.

99. Statements have been made here which seem to add up to the astounding proposition that the United States has no right to provide assistance to the Congolese Government and that that Government has no right to accept it because the aid comes from outside Africa. I repeat that there is not a single African State which has not requested and received military aid, in the form of arms or training or both, from outside Africa. Certainly Algeria, for example, has received and is receiving massive foreign military aid in both of these categories.

100. Is this sovereign right to be exercised by some and to be denied to others? Would other States in Africa which receive arms and military assistance from outside the continent relinquish this equipment or assistance, or ask for its withdrawal, in the un-

94. Malheureusement, l'ONU, en grande partie parce que certains de ses Membres ont refusé de payer leur contribution à l'opération du Congo, n'a pu rester assez longtemps sur place pour terminer la tâche qu'elle avait entreprise. Elle a dû se retirer, malgré les avertissements lucides de ceux qui soulignaient que ce départ était prématuré.

95. Bien avant le départ de l'ONU, de nouvelles insurrections ont éclaté, encouragées par des pays voisins, sur le sol desquels les ennemis du Gouvernement congolais ont trouvé refuge et assistance grâce aux ambassades d'une puissance non africaine. Depuis ce temps-là, le gouvernement Adoula et le gouvernement actuel ont dû subir les attaques de rebelles aidés et appuyés de l'extérieur. Le premier ministre Adoula a sollicité à maintes reprises l'assistance de l'Afrique, mais, à part une ou deux exceptions notables, son appel est resté sans réponse. C'est alors qu'il a demandé l'aide militaire des Etats-Unis et de la Belgique.

96. On a dit devant ce conseil que, tout à fait en dehors de la mission de sauvetage, les Etats-Unis sont intervenus militairement au Congo, et cette accusation a été répétée ici cet après-midi.

97. Je rejette cette accusation. Voici les faits. Comme je l'ai déclaré, au début de cette année, les Etats-Unis, à la demande du premier ministre Adoula, ont fourni du matériel militaire et ont aidé à la formation de personnel militaire au Congo. C'est exactement ce qui a été fait ou ce qui est fait actuellement dans les autres Etats africains. Je suis convaincu qu'il n'en est pas un qui, dans l'exercice de ses droits souverains, ne reçoive du matériel militaire ou des services d'instruction militaire, ou les deux, de pays extérieurs à l'Afrique.

98. Lorsque, conformément à la Constitution du Congo, le président Kasa-Vubu a désigné M. Tshombé pour succéder à M. Adoula, démissionnaire, en tant que premier ministre, les Etats-Unis ont poursuivi l'exécution de leur programme. Ils l'ont fait après que M. Tshombé eut indiqué clairement que le Gouvernement du Congo désirait que ce programme fût poursuivi. Au fur et à mesure des besoins, les Etats-Unis, à la requête du Gouvernement congolais, ont fourni de l'équipement et des moyens de transport supplémentaires. On ne leur a pas demandé d'entreprendre les opérations militaires au Congo et ils ne l'ont pas fait.

99. Des déclarations surprenantes ont été faites ici selon lesquelles les Etats-Unis n'auraient pas le droit de fournir au Gouvernement congolais et ce gouvernement n'aurait pas le droit d'accepter l'aide des Etats-Unis parce qu'elle ne provient pas d'Afrique. Je répète qu'il n'y a pas un seul Etat africain qui n'ait demandé et reçu une aide militaire sous forme d'armements ou d'instruction militaire, ou les deux, de pays extérieurs à l'Afrique. L'Algérie, par exemple, a reçu et reçoit une aide militaire étrangère considérable dans ces deux catégories.

100. Ce droit souverain peut-il être exercé par certains et dénié à d'autres? Est-ce que d'autres Etats d'Afrique qui reçoivent des armes et une aide militaire de pays extérieurs au continent africain renonceraient à cette aide, ou demanderaient qu'elle

happy event that rebellion broke out within their borders? I very much doubt that they would or that anyone here really believes that they should.

101. It is perhaps necessary to repeat that the United States furnished military assistance to the Congo, in the form of transport and communications equipment, in the first instance to the Government of Mr. Adoula when it became quite apparent that the United Nations would be unable to undertake the necessary reorganization of the Congolese Army. Our assistance was continued when it became clear that the United Nations operation was about to be terminated for lack of funds, after a rebellion fomented from abroad had broken out in the Congo and after Mr. Adoula had appealed to other African States for aid to maintain peace and security in his country.

102. Would any African country which has spoken at this table deny that, under similar circumstances, it would have urgently appealed for and gratefully accepted military aid from outside Africa? And, I must add, if these countries sincerely wish the Government of the Congo not to seek such aid, let them scrupulously refrain from stirring up rebellion and aiding the insurgents. If they demand that the Government cease to defend itself with the only means at its disposal, while at the same time themselves refusing aid to the Government and granting aid to the rebels, what confidence in their good faith can anyone have? On what grounds and for what purpose do they appeal to a Council, the duty of which is to maintain international peace and security? If the practice of supporting rebellion against a Government which is disliked by other Governments becomes prevalent in Africa, what security will any African Government have?

103. Let us not be hypocritical. Either each Government recognizes the right of other Governments to exist and refrains from attempting to overthrow them, or we shall revert to a primitive state of anarchy in which each conspires against its neighbour. The golden rule is to do unto others as you would have them do unto you.

104. The world has made some progress, it seems to me, and military invasions of one another's territory are diminishing, thanks in large measure to the United Nations. But a new practice has developed, or rather an old practice has developed new momentum—the more or less subtle, hidden intervention by nations in the internal affairs of their neighbours. Most of the fighting and the killing that still goes on can be traced to outside interventions designed to undermine or overthrow Governments.

105. In Africa, nearly every country wants and needs the help of outsiders in achieving those better standards of life in larger freedom which are the goal of their rising expectations and the promise of their political independence. So outsiders are bound to be involved to some extent in their internal affairs.

leur soit retirée au cas malheureux où une rébellion éclaterait à l'intérieur de leurs frontières? Je doute beaucoup qu'ils le fassent ou que quiconque pense sincèrement qu'ils devraient le faire.

101. Peut-être est-il nécessaire de répéter que les Etats-Unis ont fourni une aide militaire au Congo — sous forme de matériel de transport et de communications, tout d'abord — au gouvernement de M. Adoula, lorsqu'il est devenu évident que l'Organisation des Nations Unies ne serait pas à même d'entreprendre la réorganisation nécessaire de l'armée congolaise. Notre assistance a été maintenue lorsqu'il est apparu que l'opération de l'ONU était sur le point d'être arrêtée faute de ressources, après qu'une rébellion fomentée de l'extérieur eut éclaté au Congo et que M. Adoula eut demandé à d'autres Etats africains de l'aider à maintenir la paix et la sécurité dans le pays.

102. Y a-t-il un Etat africain, parmi ceux qui ont parlé ici, qui nierait que, dans de telles circonstances, il eût demandé instamment et accepté avec reconnaissance une aide militaire de pays extérieurs à l'Afrique? J'ajouterai que, si ces pays souhaitent sincèrement que le Gouvernement du Congo ne recherche pas une telle aide, ils doivent scrupuleusement s'abstenir de fomenter des troubles et d'aider les insurgés. S'ils prétendent exiger que ce gouvernement cesse de se défendre avec les seuls moyens dont il dispose, alors qu'eux-mêmes refusent de l'aider et soutiennent les rebelles, comment peut-on croire à leur bonne foi? Pour quel motif et dans quel but font-ils appel au Conseil, dont le devoir est d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales? Si l'aide à la rébellion contre un gouvernement qui déplaît à d'autres gouvernements devient pratique courante en Afrique, quelle sécurité pourra avoir un gouvernement africain quelconque?

103. Ne soyons pas hypocrites. Ou bien chaque gouvernement reconnaît aux autres le droit d'exister et s'abstient de toute tentative de les renverser, ou bien nous retournerons à un état primitif d'anarchie dans lequel chacun conspire contre son voisin. La règle d'or est: ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fît.

104. Le monde, me semble-t-il, a fait certains progrès. L'invasion militaire d'un pays par un autre est moins fréquente, grâce, dans une large mesure, à l'Organisation des Nations Unies. En revanche, une pratique nouvelle — ou plutôt une pratique ancienne en recrudescence — se répand: il s'agit de la crypto-intervention, plus ou moins discrète, de certains pays dans les affaires intérieures de leurs voisins. La plupart des combats et des massacres qui se produisent encore peuvent être attribués à des interventions de l'extérieur dont le but est d'affaiblir ou de renverser des gouvernements.

105. En Afrique, presque tous les pays désirent une aide extérieure et en ont besoin pour parvenir à un niveau de vie plus élevé dans une liberté plus grande, objectif de leurs aspirations grandissantes et promesse de leur indépendance politique. Les pays de l'extérieur sont donc inévitablement amenés, dans une certaine mesure, à s'occuper de leurs affaires intérieures.

106. The question, therefore is: Under what rules will the outsiders operate on the inside? Over the years and, I suspect, more through the practice of nations than the teachings of scholars, have we not developed some general principles to guide this widespread practice of mutual involvement? Where the government, recognized diplomatically by other States as the responsible government, exercises its sovereign right to ask for outside help, then it would seem that the response and the involvement of outsiders is all right.

107. But I concede that it is not an easy line to draw. The principle that outsiders should be invited and not crash the party is far from an infallible guide to good conduct. But still, I submit, the principle of permission is certainly the best one yet developed to prevent a reversion to imperialism and foreign domination. For if the outsiders, not the insiders, decide when intervention is right, the fragile fabric of nationhood will come apart at the seams in a score of new African nations.

108. Every nation has its dissidents, its internal struggle for power, its internal arguments about who should be in charge and how the country should be run. But if every internal rivalry is to become a Spanish Civil War, with each faction drawing in other Africans and great Powers from other continents, the history of independent Africa in this century will be bloody and shameful, and the aspirations of Africa's wonderful peoples will be cruelly postponed.

109. This is why we supported the United Nations operation in the Congo, and were sorry that, because of financial difficulties, it had to be withdrawn, its mission incomplete. And that is why we oppose unsolicited foreign intervention in the Congo.

110. Contrast the aid that has been supplied to successive Governments of the Congo, upon request, with the current intervention in the internal affairs of the Congo—in support of rebellion against the Government. These foreign elements have come from as far away as Peking and Moscow, as near as Burundi and the neighbouring Congo (Brazzaville). They have included admissions as flagrant as the public statement by the President of Algeria. I quote his words:

"It is not enough to demonstrate. What we are now doing is sending arms, rifles and volunteers. We say that we are sending and we will continue indefinitely to send arms and men."

111. Last week Algerian military aircraft flew to Juba in the Sudan near the border of the Congo. They transferred cargo to trucks which then departed towards the Congolese frontier. We received reports of Algerian personnel in transit at the airport in Khartoum ... of Ghanaian aircraft transferring cargoes of rifles to Egyptian aircraft at Khartoum for shipment to Juba ... of rebel leaders being received in Khartoum and Cairo ... of mortars, machine-guns

106. Par conséquent, la question qui se pose est la suivante: quelles règles doivent observer ces pays de l'extérieur lorsqu'ils sont appelés à intervenir à l'intérieur d'un autre Etat? Au cours des années, plutôt par la pratique que par la théorie, des principes généraux n'ont-ils pas été établis pour régir cette pratique très répandue d'engagement mutuel? Lorsqu'un gouvernement, reconnu diplomatiquement par d'autres Etats comme étant le gouvernement responsable, exerce son droit souverain en demandant une aide extérieure, une réponse favorable et une intervention extérieure semblent normales.

107. Je reconnais que la ligne de démarcation n'est pas facile à tracer. Le principe selon lequel les puissances étrangères doivent être invitées et non pas s'inviter elles-mêmes est loin d'être un guide infallible. Cependant, ce principe de l'autorisation est certainement le meilleur qui ait été trouvé pour empêcher un retour à l'impérialisme et à la domination étrangère. En effet, si la décision quant à l'opportunité d'intervenir est prise à l'extérieur et non pas à l'intérieur, la structure fragile d'un bon nombre de nouveaux Etats africains s'écroulera.

108. Tous les pays ont leurs dissidents, leurs luttes intérieures pour l'obtention du pouvoir, leurs discussions pour savoir qui dirigera le pays et comment. Mais si chaque rivalité intérieure doit devenir une guerre civile espagnole, dans laquelle chaque faction entraîne d'autres Africains et des grandes puissances d'autres continents, l'histoire de l'Afrique indépendante, au cours de ce siècle, sera sanglante et ignominieuse, et la réalisation des aspirations des grands peuples d'Afrique sera cruellement retardée.

109. Voilà pourquoi nous avons appuyé l'Opération des Nations Unies au Congo et pourquoi nous avons regretté qu'elle prit fin, à cause des difficultés financières, avant que sa mission eût été accomplie. C'est pour cette raison également que nous nous opposons à toute intervention étrangère au Congo qui ne serait pas sollicitée.

110. Comparez l'aide qui a été fournie sur leur demande aux gouvernements successifs du Congo et l'intervention actuelle dans les affaires intérieures de ce pays, pour appuyer la rébellion contre ce gouvernement. Cette dernière forme d'intervention est pratiquée aussi bien de loin, par Pékin et Moscou, par exemple, que de près, comme par le Burundi et le Congo (Brazzaville). Certains annoncent ouvertement leurs intentions, comme le Président de l'Algérie, qui a déclaré publiquement:

"Il ne suffit pas de manifester. Ce que nous faisons maintenant c'est envoyer des armes, des fusils et des volontaires. Nous déclarons que nous envoyons et que nous continuerons indéfiniment à envoyer des armes et des hommes."

111. La semaine dernière, des avions militaires algériens ont atterri à Juba, au Soudan, non loin de la frontière congolaise. Leur chargement a été transbordé dans des camions qui se sont dirigés vers la frontière du Congo. Nous avons reçu des informations selon lesquelles du personnel militaire algérien serait passé en transit par l'aérodrome de Khartoum ... des caisses de fusils apportées par des avions ghanéens auraient été chargées à Khartoum à bord

and ammunition from Communist China used by the rebels and now in the possession of the Government forces ... of Soviet encouragement and offers to replace arms given to the rebels by the United Arab Republic and Algeria.

112. The representative of Algeria has so far not commented on these charges, although he was very liberal in his criticisms of my country's long effort to assist the Congo to preserve its independence, integrity and unity. At the same time, the Government of Ghana states only that it "does not know the veracity of this allegation" that it has supplied arms to the enemies of the Government of the Congo.

113. I note with interest in this regard that the Foreign Minister of the Sudan appeared to deny Sudan's role in this traffic in these words the other day:

"It is not true that we have been partial to either party in the Congo. It is not true that our airports have been used for this or that purpose ... We have allowed medical equipment to go through to those who have asked for it... The press reports ... that 'apparently' ... our airports have been used for shipment of arms to the Congolese in Stanleyville ... nothing of the sort has taken place." [1170th meeting, para. 171.]

114. The statement of the Foreign Minister of Sudan is most encouraging in that it gives hope that the Sudan intends to prevent traffic in arms and men to the Congo from the Sudan.

115. But the Prime Minister of Algeria has specifically stated that he is sending men and military supplies into the Congo. And it is known to the United States that Algerian and United Arab Republic military planes have landed in the Sudan, both in Khartoum and Juba, in the last few days and unloaded cargoes, which were subsequently trucked to the Congolese border.

116. It would accordingly be helpful if the Foreign Minister of the Sudan could further amplify his remarks and assure us that his Government is not shipping or permitting shipment through the Sudan of any arms or military supplies or persons, volunteer or otherwise, destined for the Congo without the permission of the Congo Government, and that it is taking all possible steps to prevent any such illegal traffic to cross its borders into the Congo. I recall that on past occasions during secession and rebellion in the Congo the Sudanese Government did adopt this policy.

117. If there should be any question about illegal interference in the Congo, let me point out that, last week, Gbenye himself stated that the rebels were receiving foreign military assistance. He declared that an unspecified number of Congolese, who have been trained in Communist China, are en route to join the

d'avions égyptiens pour être transportées à Juba ... des dirigeants rebelles auraient été reçus à Khartoum et au Caire ... les forces gouvernementales seraient en possession de mortiers, de mitrailleuses et de munitions en provenance de la Chine communiste et qui auraient été utilisés par les rebelles ... le Gouvernement soviétique aurait donné des encouragements aux rebelles et leur aurait offert de remplacer les armes fournies par la République arabe unie et l'Algérie.

112. Le représentant de l'Algérie n'a jusqu'ici fait aucun commentaire concernant ces accusations, bien qu'il ait longuement critiqué les efforts soutenus que mon pays a déployés pour aider le Congo à préserver son indépendance, son intégrité et son unité. Pour sa part, le Gouvernement du Ghana déclare simplement qu'il ignore la véracité de ces allégations selon lesquelles il aurait fourni des armes aux ennemis du Gouvernement du Congo.

113. A ce propos, je remarque avec intérêt que le Ministre des affaires étrangères du Soudan semble nier le rôle de son pays dans ce trafic; il a déclaré l'autre jour: "Il n'est pas vrai que nous ayons soutenu l'une ou l'autre des parties qui s'affrontent au Congo. Il n'est pas vrai que nos aéroports aient été utilisés à de telles fins ... Nous avons permis que du matériel médical parvienne à ceux qui l'avaient demandé ... Tout ce que l'on a trouvé à dire, dans la plupart des articles, c'est que "apparemment" ... nos aéroports ont été utilisés pour l'envoi d'armes aux Congolais de Stanleyville ... rien de tel ne s'est produit." [1170ème séance, par. 171.]

114. La déclaration du Ministre des affaires étrangères du Soudan est très encourageante parce qu'elle nous permet d'espérer que le Soudan a l'intention d'empêcher le trafic d'armes et d'hommes vers le Congo par le Soudan.

115. Or, le Premier Ministre d'Algérie, lui, a déclaré en termes précis qu'il envoyait des hommes et du matériel militaire au Congo, et l'on sait aux Etats-Unis que des avions militaires venant d'Algérie et de la République arabe unie ont atterri au Soudan, à Khartoum et à Juba, au cours de ces derniers jours et y ont, comme je l'ai déjà dit, déchargé du matériel, lequel a été ensuite transporté par camions jusqu'à la frontière congolaise.

116. C'est pourquoi il serait utile que le Ministre des affaires étrangères du Soudan puisse être plus explicite et qu'il nous donne l'assurance que son gouvernement n'expédie pas ou ne permet pas l'envoi d'armes, d'équipement ou de personnel militaire, volontaire ou autre, à destination du Congo sans l'autorisation du gouvernement légitime de ce pays, et qu'il prend les mesures nécessaires pour empêcher tout trafic illégal de s'effectuer par ses frontières. Je rappelle que par le passé, lors de la sécession et de la rébellion qui se sont produites au Congo, le Gouvernement soudanais avait adopté cette politique.

117. Au cas où il y aurait le moindre doute concernant l'ingérence illégale au Congo, permettez-moi de faire observer que, la semaine dernière, M. Gbenye lui-même a déclaré que les rebelles recevaient une aide militaire étrangère. Il a ajouté qu'un nombre non spécifié de Congolais, formés et entraînés en Chine

rebels and that Russian and Chinese weapons, food and medicines had already been received. He declared that President Nkrumah, President Nasser and President Ben Bella had promised to send arms and volunteers and that African States would provide aircraft.

118. The rebel leader further stated that the operational plan was being held up pending Security Council action. He added that the centre for the build-up of rebel strength would be Brazzaville, and that the object was to assemble outside assistance, including volunteers and supplies, from which a drive would then be launched to take Leopoldville.

119. Let us understand what is happening. What is happening is that outside Governments are claiming that they—not the Government of the Congo—shall decide whether that Government can be assisted, or whether its enemies shall be assisted to overthrow it.

120. I submit that this is the proper and urgent business of the Security Council—not the complaint against a four-day effort to save innocent lives, which has long since ended. This is intervention in gross violation of the United Nations Charter and of repeated resolutions of this Council concerning the Congo. And let me remind you of those.

121. On 22 July 1960, by unanimous vote the Security Council adopted a resolution [S/4405] requesting:

"... all States to refrain from any action which might tend to impede the restoration of law and order and the exercise by the Government of the Congo of its authority and also to refrain from any action which might undermine the territorial integrity and the political independence of the Congo".

122. On 24 November 1961, this Council adopted another resolution [S/5002] urging:

"... all Member States to lend their support, according to their national procedures, to the Central Government of the Republic of the Congo in conformity with the Charter and the decisions of the United Nations".

123. These resolutions are in full force today. In his last report on the Congo to the Security Council dated 29 June of this year, the Secretary-General explicitly states: "... the resolutions of the Security Council concerning the Congo continue to be applicable, since they have no terminal date." [S/5784, para. 132.]^{8/}

124. Obviously, all States are not refraining from actions which "impede the restoration of law and order and the exercise by the Government of the Congo of its authority". Obviously, all States are not refraining from actions which "undermine the territorial integrity and the political independence of the Congo". And,

^{8/} Ibid., Supplement for April, May and June 1964.

communiste, étaient en route pour se joindre aux rebelles et que des armes, des vivres et des médicaments en provenance de Russie et de Chine communiste avaient déjà été reçus. Il a dit que le président Nkrumah, le président Nasser et le président Ben Bella avaient promis d'envoyer des armes et des volontaires et que des Etats africains fourniraient des avions.

118. Le chef rebelle a également précisé que l'exécution du plan d'opération était différée jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris une décision. Il a ajouté que le centre de rassemblement des forces rebelles serait Brazzaville, que l'objectif était de concentrer l'aide de l'extérieur, notamment les volontaires et les fournitures, et qu'une opération serait ensuite lancée pour prendre Léopoldville.

119. Comprenons bien ce qui se passe. Ce qui se passe, c'est que des gouvernements étrangers prétendent qu'ils décideront — eux, et non le Gouvernement du Congo — si ce dernier doit recevoir une aide ou si, au contraire, c'est à ses ennemis que cette aide doit aller pour le renverser.

120. Je soutiens que c'est là la question dont le Conseil de sécurité doit se préoccuper d'urgence, au lieu de s'attacher à examiner la plainte portée au sujet d'une opération de quatre jours dont le seul but était de sauver des personnes innocentes, et qui est depuis longtemps terminée. C'est là qu'est l'intervention, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des nombreuses résolutions que ce Conseil a adoptées au sujet du Congo. Permettez-moi de vous rappeler quelques-unes d'entre elles.

121. Le 22 juillet 1960, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité une résolution [S/4405] priant:

"... tous les Etats de s'abstenir de toute action qui pourrait tendre à empêcher le rétablissement de l'ordre public et l'exercice de son autorité par le Gouvernement congolais, et aussi de s'abstenir de toute action qui pourrait saper l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la République du Congo".

122. Le 24 novembre 1961, le Conseil a adopté une autre résolution [S/5002] demandant instamment

"... à tous les Etats Membres de prêter leur appui, conformément à leurs procédures internes, au Gouvernement central de la République du Congo, en conformité de la Charte et des décisions de l'Organisation des Nations Unies".

123. Ces résolutions sont toujours applicables aujourd'hui. Dans son dernier rapport sur le Congo au Conseil de sécurité, en date du 29 juin dernier, le Secrétaire général déclare expressément que "les résolutions du Conseil de sécurité relatives au Congo demeurent applicables, puisqu'elles ne prévoient aucune date limite de validité" [S/5784^{8/}, par. 132].

124. Il est évident que tous les Etats ne s'abstiennent pas d'actions tendant à "empêcher le rétablissement de l'ordre public et l'exercice de son autorité par le Gouvernement congolais". Il est évident également que tous les Etats ne s'abstiennent pas d'actions qui peuvent "saper l'intégrité territoriale et l'indépen-

^{8/} Ibid., Supplément d'avril, mai et juin 1964.

obviously, all States are not lending their support to the Government of the Congo "in conformity with the Charter and the decisions of the United Nations".

125. It is now up to this Council to see to it that these prior decisions are enforced; that the flagrant violations of the resolutions of 1960 and 1961 are stopped.

126. The danger of foreign intervention in the internal affairs of the Congo is no less today—to the Congo, to Africa and to the whole world—than it was in 1960. It is no less a danger when certain of those who intervene are themselves Africans. And the responsibility of the United Nations is no less clear than it was then.

127. My delegation, therefore, urges the Council to reaffirm its support of the unity and territorial integrity of the Congo and to call on all States to refrain from any action which would impede the restoration of law and order and the exercise by the Government of the Congo of its authority, and to consider, as an urgent matter, the establishment of an inspection and investigation group to proceed to the Congo and to report to this Council, so that outside intervention in the affairs of the Government of the Congo can be brought to an end at the earliest possible moment.

128. But it is not enough that we should merely call upon Members of this Organization to refrain from hostile and illegal acts against the Government of the Congo. The Security Council has a solemn obligation to propose constructive and positive solutions to the problems which that country faces, and to do so rationally and responsibly, without malice or emotion, or political or ideological self-interest. Our obligation, I submit, is to protect and assure the integrity and independence of the Congo; it is to enable the people of the Congo to select their own government and create their own institutions. And I do not believe that there will be any audible dissent to that proposition.

129. The principles required for a viable solution to the Congo are not difficult to identify; they have been inherent in the problem from the very beginning and have formed the basis of repeated Security Council resolutions on the Congo problem. Now, what are those principles?

130. First—and again I would doubt that there is any dissent on this point—that the unity, territorial integrity and political independence of the Congo should be respected and strengthened by all States.

131. Second, that all States should refrain from any action which might impede the restoration of law and order and the exercise by the Government of the Congo of its authority.

132. Third, that secession, civil war, tribal rivalries and acts of defiance of the authority of the Government

dance politique de la République du Congo". Il n'est pas moins évident que tous les Etats ne prêtent pas leur appui au Gouvernement du Congo "en conformité de la Charte et des décisions de l'Organisation des Nations Unies."

125. Il appartient maintenant au Conseil de sécurité de veiller à ce que ces décisions antérieures soient appliquées et à ce que les violations flagrantes des résolutions de 1960 et 1961 ne se reproduisent pas.

126. Le danger d'intervention étrangère dans les affaires intérieures du Congo n'est pas moindre aujourd'hui qu'en 1960; c'est un danger non seulement pour le Congo, mais encore pour l'Afrique et le monde tout entier. J'ajoute que ce danger n'est pas moindre lorsque certains de ceux qui interviennent sont eux-mêmes des Africains. Et le devoir de l'Organisation des Nations Unies est aussi clair aujourd'hui qu'il l'était alors.

127. C'est pourquoi ma délégation demande instamment au Conseil de réaffirmer son appui à l'unité et à l'intégrité territoriale du Congo, et d'inviter tous les Etats à s'abstenir de toute action qui pourrait empêcher le rétablissement de l'ordre public et l'exercice de son autorité par le Gouvernement congolais. Le Conseil doit en outre examiner, au titre des questions urgentes, la possibilité d'établir un groupe d'inspection et d'enquête, qui se rendrait au Congo et ferait rapport au Conseil, afin de mettre aussi rapidement que possible un terme à toute intervention extérieure dans les affaires du Gouvernement congolais.

128. Mais il ne suffit pas simplement de demander aux Membres de cette Organisation de s'abstenir d'agissements hostiles et illégaux à l'encontre du Gouvernement congolais. Le Conseil de sécurité a l'obligation solennelle de proposer des solutions constructives et positives au problème que connaît le Congo; il doit le faire d'une manière rationnelle, dans le plein exercice de ses responsabilités, sans malveillance et sans passion, sans égoïsme politique ou idéologique. J'affirme que nous avons l'obligation de protéger et d'assurer l'intégrité et l'indépendance du Congo; nous devons permettre à son peuple de choisir son propre gouvernement et de créer ses propres institutions. Je ne crois pas que quiconque puisse s'élever contre ce que je dis là.

129. Les principes qu'exigent une solution viable du problème congolais ne sont pas difficiles à énumérer; ce sont ceux qui sont appliqués à cette question depuis le début et qui ont formé la base des nombreuses résolutions du Conseil de sécurité relatives au problème du Congo. Quels sont ces principes?

130. Premièrement, — et là aussi je doute que personne puisse être en désaccord avec moi — l'unité, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique du Congo doivent être respectées et renforcées par tous les Etats.

131. Deuxièmement, tous les Etats devraient s'abstenir de toute action qui risquerait d'entraver le retour à l'ordre public et l'exercice, par le Gouvernement du Congo, de son autorité.

132. Troisièmement, la sécession, la guerre civile, les rivalités tribales et les défis à l'autorité du

of the Congo should be deplored, as they have consistently been deplored by the Security Council since 1960.

133. Fourth, that a heavy responsibility lies in the hands of the Government of the Congo to bring about a speedy solution of its internal conflicts and to hasten the process of national reconciliation of responsible elements within the nation, in order that the Congo may realize its great potential as a strong and free nation of Africa and a member of the international community.

134. In that connexion, I should like to remind the Council that the present Government of the Congo was appointed by President Kasa-Vubu under the transitional provisions of the new Constitution, which charges it with the responsibility of preparing for national elections to be held early next year. I am sure that all Member States will agree that it is in the interests of the Congo, of Africa and of the world community that that Government should be given every opportunity and every encouragement to create the conditions for full and free elections which will permit the Congolese people to make their own free choice of their own leaders.

135. Those principles provide a basis on which to build constructively and responsibly. But they are, after all, principles and have value only as they are translated into action. That in turn imposes a heavy obligation on all States which are in a position to help the Government of the Congo—and whose assistance that Government desires—to redouble their efforts to bring about a viable solution to the stubborn and debilitating problems that plague that country.

136. Let me say a few words about those who are in a position to help. No country is more aware than my own that the Congo is an African country. In the inter-related world of today, it must be clear that the Congo problem must be solved in an African context. It is for that reason that my Government viewed both with sympathy and with hope the constructive initiative which the Council of Ministers of the Organization of African Unity took at Addis Ababa in September in its efforts to contribute to a solution of the Congo problems. The fact that its efforts to achieve the objectives set forth in the resolution which it passed at that time have not yet yielded the desired results does not, it seems to us, constitute a cause for despair; it is, instead, a reason for reaffirmation of the sound principles which were expressed in that resolution, and for trying to find new ways of applying them so as to assist the Democratic Republic of the Congo in achieving a rapid and peaceful solution of its problems.

137. Given the special responsibility of the members of the Organization of African Unity to assist the Government of the Congo, the United Nations also bears a continuing heavy responsibility to help. That obligation arises not only out of the history of its past efforts to assist that country, but also out of its continuing mandate to promote world peace and stability. Although, for reasons of which we are all

Gouvernement congolais devraient être déplorés, comme ils l'ont été avec persistance depuis 1960 par le Conseil de sécurité.

133. Quatrièmement, le Gouvernement du Congo a la lourde responsabilité de résoudre rapidement ses conflits intérieurs et de hâter le processus de la réconciliation nationale des éléments responsables au sein de la nation, afin que le Congo puisse utiliser son vaste potentiel en tant que nation africaine libre et forte et membre de la communauté internationale.

134. A cet égard, je rappelle au Conseil que l'actuel Gouvernement du Congo a été nommé par le président Kasa-Vubu aux termes des dispositions provisoires de la nouvelle constitution, selon laquelle le gouvernement est responsable de la préparation d'élections nationales qui devront se tenir au début de l'année prochaine. Je suis certain que tous les Etats Membres admettront qu'il est de l'intérêt du Congo, de l'Afrique et de la communauté mondiale que ce gouvernement se voie accorder toutes facilités et tous encouragements possibles pour créer les conditions nécessaires à des élections libres et nationales, qui permettront au peuple congolais de choisir comme il l'entend ses propres dirigeants.

135. Ces principes établissent une base sur laquelle il sera possible de bâtir efficacement et rationnellement. Mais il ne s'agit là que de principes, qui n'ont de valeur que dans la mesure où ils sont traduits en actes. De ce fait, une lourde obligation repose sur tous les Etats capables d'aider le Gouvernement congolais — et par lesquels celui-ci désire être aidé —, car ils doivent redoubler d'efforts pour rendre possible une solution viable aux problèmes persistants qui continuent à affaiblir et à ruiner ce malheureux pays.

136. Je parlerai brièvement de ceux qui peuvent, en l'occurrence, apporter leur aide. Aucun pays plus que le mien n'est conscient du fait que le Congo est un pays africain. Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, il est tout à fait clair que le problème congolais doit être résolu dans un contexte africain. C'est pourquoi mon gouvernement a accueilli avec espoir et sympathie l'initiative constructive prise en septembre à Addis-Abéba par le Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine dans ses efforts pour contribuer à la solution des problèmes congolais. Ce n'est pas parce que les efforts de ce Conseil pour aboutir aux objectifs précisés dans la résolution qu'il a adoptée à ce moment-là n'ont pas encore donné les résultats attendus qu'il faut perdre tout espoir; il convient, au contraire, de réaffirmer les principes valables énoncés dans cette résolution et d'essayer de trouver de nouveaux moyens de les appliquer, afin d'aider la République démocratique du Congo à parvenir rapidement à une solution pacifique des difficultés qu'elle connaît.

137. Même si les membres de l'Organisation de l'unité africaine ont une obligation spéciale d'aider le Gouvernement du Congo, la responsabilité de l'ONU n'en continue pas moins à être lourdement engagée, non seulement à cause des efforts qu'elle a déployés dans le passé pour aider ce pays, mais aussi en vertu de son mandat permanent, qui est de favoriser la paix et la stabilité dans le monde. Bien que, pour des

aware, the United Nations has steadily reduced its rôle in the Congo, it nevertheless continues to play a most important, a most constructive part in the rehabilitation of the country's economic and social system.

138. Again, my delegation is strongly of the opinion that it is timely now for the United Nations to re-examine both what it is doing and what more it could do to assist the Government of the Democratic Republic of the Congo in the solution of its problems. In saying that, I am not suggesting vast new programmes or dramatic new forms of international assistance to the Congo. What I am suggesting is that the United Nations, the Organization of African Unity, and perhaps such other organs as the Economic Commission for Africa, could severally or jointly re-examine with the Government of the Democratic Republic of the Congo the problems which the latter faces, and thereby bring their combined wisdom and their combined efforts to bear on the solution of those urgent difficulties.

139. At the last meeting of the Security Council, Mr. Spaak, the Foreign Minister of Belgium, expressed the strong conviction that the problems of the Congo cannot be solved by military means alone. My Government whole-heartedly concurs in that judgement. We hope to see an early end to the rebellion, in a manner which will assure that all of the Congo's responsible political, economic and social resources are effectively and peacefully mobilized in tackling the great tasks of national rehabilitation and national building. Toward that end, I wish to pledge the whole-hearted support of the United States to co-operate with any and all responsible efforts by this Organization, by the Organization of African Unity and by other appropriate international organizations.

140. With goodwill, with imagination, with a disinterested sense of our international responsibilities, the continuing difficulties in the Congo—like so many of the other stubborn problems with which this Organization has had to deal during its history—will, we believe, yield to the combined wisdom and urgent efforts of those who are genuinely dedicated to responsible and constructive solutions.

The meeting rose at 5 p.m.

raisons que nous connaissons tous, le rôle des Nations Unies au Congo soit allé en décroissant, il n'en reste pas moins que l'Organisation continue à contribuer largement et très constructivement au rétablissement du système économique et social de ce pays.

138. Ma délégation, je le répète, est fermement d'avis qu'il est temps maintenant que l'ONU étudie à nouveau ce qu'elle fait, et ce qu'elle pourra faire de plus, pour aider le Gouvernement de la République démocratique du Congo à résoudre ses problèmes. Je n'envisage pas de nouveaux programmes de grande portée ou de nouvelles formes spectaculaires d'assistance internationale destinées au Congo; je veux dire que l'ONU, l'Organisation de l'unité africaine et peut-être d'autres organismes comme la Commission économique pour l'Afrique pourraient, individuellement ou conjointement, étudier à nouveau avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo les problèmes qui se posent à ce dernier, et, par leur sagesse et leurs efforts concertés, contribuer à la solution de ses graves difficultés immédiates.

139. Au cours de la dernière séance du Conseil de sécurité, M. Spaak, ministre des affaires étrangères de Belgique, a dit être fermement convaincu que les problèmes du Congo ne pouvaient être résolus par les seules méthodes militaires. Mon gouvernement partage entièrement cet avis. Nous espérons que la rébellion prendra bientôt fin, d'une façon qui garantisse que tous les éléments politiques responsables du Congo, et toutes ses ressources économiques et sociales seront mobilisés, efficacement et pacifiquement, pour s'attaquer aux grandes tâches que sont le relèvement du pays et la construction de la nation. Je promets qu'à cette fin les Etats-Unis coopéreront à tous les efforts judicieux de cette Organisation, de l'Organisation de l'unité africaine, et des autres organismes internationaux compétents.

140. Si nous y mettons de la bonne volonté et de l'imagination, et si nous concevons d'une manière désintéressée nos responsabilités internationales, les difficultés incessantes que connaît le Congo devront, nous le pensons, comme tant d'autres problèmes persistants dont cette Organisation s'est occupée depuis sa création, céder aux efforts vigoureux et à la sagesse concertée de ceux qui veulent réellement des solutions raisonnables et constructives.

La séance est levée à 17 heures.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.